

Sondage national sur la retraite de Desjardins Sécurité financière - 4^e édition (automne 2005)

Analyse et interprétation des résultats



*Affaires publiques et Communications
Marketing et Planification stratégique
Rapport détaillé – Avril 2006*



Desjardins
Sécurité financière

Table des matières



Faits saillants	Page 4
Objectif de l'étude et résumé méthodologique	Page 6
1. Profil des répondants	Page 7
▪ Profil financier	
▪ Profil sociodémographique	
2. Rêves et craintes pour la retraite	Page 13
▪ Rêves	
▪ Passe-temps à la retraite	
▪ Réalisation des rêves	
▪ Craintes	
3. Type de retraite envisagée par les travailleurs (40 ans ou plus)	Page 21
▪ Âge idéal pour la retraite	
▪ Type de retraite	
▪ Situation des retraités qui travaillent	
4. Planification de la retraite chez les travailleurs (40 ans ou plus) et chez les retraités	Page 29
▪ Plan d'accumulation de l'épargne	
▪ Gestion de l'épargne à la retraite	
▪ Proportion du revenu actuel nécessaire pour la retraite	
5. Niveau de connaissance de l'épargne et des placements	Page 40
▪ Niveau de connaissance	
▪ Méthode pour la gestion de l'épargne	
▪ Sources d'information sur la gestion de l'épargne	

Table des matières ... suite



6. Détention de produits d'épargne-retraite (moins de 70 ans)

Page 44

- REER sur une base individuelle
- Valeur des sommes détenues dans des placements REER
- Valeur des sommes détenues dans des placements hors REER
- Rendement anticipé sur le portefeuille d'investissement personnel
- REER collectif
- Régime de pension de l'employeur

7. Planification en cas de problèmes de santé

Page 54

- Épargne en cas de problèmes de santé
- Style de vie en cas de problèmes de santé
- Planification en cas de problèmes de santé
- Couverture des frais médicaux ou hospitaliers
- Sources de financement en cas de problèmes de santé

8. Héritages

Page 61

- Héritage attendu
- Type d'héritage attendu
- Utilisation de l'héritage - héritiers
- Importance de l'héritage pour l'épargne et la retraite
- Utilisation de l'héritage autrement qu'en argent liquide - héritiers
- Héritage à léguer

Annexe A - Questionnaire (document séparé)

Annexe B - Tableaux statistiques (document séparé)

Faits saillants



Rêves et craintes pour la retraite

- Un travailleur âgé de 40 ans ou plus sur deux (48 %) souhaite voyager à la retraite. Nul autre rêve n'a autant de popularité pour les travailleurs. En deuxième place et dans des proportions semblables, on retrouve trois rêves : être ou demeurer en santé (14 %), avoir assez d'argent (13 %) et relaxer / ne plus avoir à travailler / mener une vie tranquille (10 %).
- Même si on retrouve principalement les mêmes types de rêves auprès des retraités, leur classement diffère de celui des travailleurs. Ainsi, deux rêves se partagent la première place et sont à proportion presque égale : être ou demeurer en santé (26 %) et voyager (24 %). À souligner : 26 % des retraités n'ont aucun rêve pour leur retraite. Cela constitue un écart important avec les travailleurs (6 %).
- Près de huit travailleurs âgés de 40 ans ou plus (78 %) pensent réaliser leurs rêves à la retraite. Une faible proportion ne croient pas en leurs rêves (15 %) alors qu'une proportion encore plus faible en doute (7 %).
- Neuf retraités sur 10 (91 %) disent réaliser totalement (44 %) ou partiellement (47%) leurs rêves de retraite. Un retraité sur dix (8%) ne réalise pas au moins un de ses rêves.
- Que l'on soit travailleur ou retraité, deux craintes sont préoccupantes et cela, dans le même ordre : son état de santé (respectivement, 40 % et 33 %) et ses ressources financières (respectivement, 36 % et 17 %).
- En fait, les retraités sont plus sereins à l'égard de la retraite puisque 38% d'entre eux n'ont aucune crainte alors que cette proportion est de 20% pour les travailleurs.

Type de retraite envisagée par les travailleurs

- Comme en témoignent les données des quatre dernières vagues, les travailleurs canadiens âgés de 40 ans et plus souhaitent prendre leur retraite avant 65 ans (88 %), soit vers l'âge de 60 ans en moyenne.
- Depuis janvier 2003, six travailleurs âgés de 40 ans ou plus (61 %) sur dix visent d'abord une retraite partielle avant de faire le grand saut vers une retraite complète. Un tiers des travailleurs (33 %) misent sur une retraite complète. Un très petit nombre de travailleurs ne prévoit pas arrêter de travailler (2 %) ou ne sait pas pour le moment comment il se retirera du marché du travail (4 %).
- Avec des proportions semblables, les travailleurs ont des opinions partagées sur leur type d'occupation durant leur retraite progressive. Autant souhaitent être travailleurs autonomes (48 %) qu'employés (46 %).

Planification de la retraite

- Une proportion semblable de travailleurs et de retraités ont un plan pour la gestion de l'épargne-retraite (59 % et 52 % respectivement).
- Autant pour les travailleurs que pour les retraités, les composantes les plus fréquentes d'un plan de retraite sont l'épargne, notamment, pour se constituer un revenu à la retraite (pour les retraités, 90 % et pour les travailleurs, 93 %) ou en cas d'imprévus (pour les retraités, 87% et pour les travailleurs, 93%).
- Un retraité ou travailleur sur deux affirme appliquer son plan de retraite entièrement (respectivement, 52% et 46%).
- Huit retraités sur dix estiment qu'ils auront assez d'argent jusqu'à leur décès (80%). À peine un retraité sur dix croit qu'il manquera d'argent (11%) alors qu'une proportion semblable dit l'ignorer.

Faits saillants ... suite



Niveau de connaissance de l'épargne et des placements

- Tandis que quatre Canadiens sur dix disent posséder de bonnes connaissances en matière d'épargne pour la retraite (respectivement, 8 % et 33 %), les autres disent avoir des connaissances limitées ou nulles (respectivement, 49 % et 10 %).
- Les Canadiens veillent à la gestion de leur épargne. En effet, un peu plus des trois quarts des Canadiens (78 %) prennent leurs propres décisions lorsque vient le moment de gérer leur épargne pour la retraite ou pour leurs placements en général.
- Près de quatre Canadiens sur dix (39 %) citent un professionnel financier parmi leurs meilleures sources d'information pour la gestion de l'épargne pour la retraite ou pour les placements. En second lieu, on nomme les parents ou les amis (27%). L'Internet (19%) et le personnel d'une banque ou d'une caisse (18 %) arrivent troisième, suivi, en quatrième, de la lecture (14 %), des journaux (13%) et d'autres médias imprimés (11 %).

Détention de produits d'épargne-retraite

- Près du tiers des Canadiens (31%) cotise à un régime de pension
- Presque six Canadiens sur dix investissent dans un REER sur une base individuelle (58 %) alors que la participation à un REER collectif est de 6 %.
- Seulement un Canadien de 70 ans ou moins sur deux (49 %) peut indiquer un taux de rendement moyen pour son portefeuille d'investissement pour les cinq prochaines années. La moyenne des taux mentionnés est de 12 %.

Planification en cas de problèmes de santé

- Près des deux tiers des travailleurs interrogés estiment peu ou pas du tout probable (64 %) de réduire leur style de vie à cause de problèmes de santé qui auraient diminué leurs revenus et leurs épargnes. Cette proportion est de 11 points plus élevée auprès des retraités, soit 75 %.
- Un bon nombre de Canadiens sont au courant que leur gouvernement provincial ne paie pas tout. En effet, près des deux tiers des répondants (64 %) se disent au courant de ce fait. Les sources de financement envisagées par ces Canadiens sont les prestations du régime d'assurance collective (38 %), l'épargne personnelle (35 %), les prestations du régime privé d'assurance, celui acquis sur une base personnelle (27 %) et demander de l'aide à sa famille ou à ses amis (13 % et 3 % respectivement).

Héritages

- Un peu plus du quart des travailleurs (26 %) prévoient recevoir un ou des héritages de leurs parents ou d'autres personnes au cours des dix prochaines années. Ils prévoient recevoir un héritage en argent liquide (77 %). Ils se disent disposés à investir cet héritage dans des produits financiers (56 %).
- De ceux qui s'attendent à recevoir un héritage, un peu plus de la moitié (58 %) affirment qu'il ne jouera pas un rôle important dans l'accumulation de leur épargne retraite.
- 36 % des retraités ont donné ou prévoyaient donner un héritage en 2005. Léguer un héritage en argent est le choix de près des deux tiers des retraités (62 %).

Objectif de l'étude et résumé méthodologique



Objectif général de l'étude

- Mesurer la perception des Canadiens, leurs intentions et leurs comportements à l'égard de leur retraite.

Méthodologie

- Sondage téléphonique réalisé par la firme de recherche CROP/ENVIRONICS entre le 29 juin et le 31 juillet 2005.
- Échantillon représentatif des adultes canadiens parlant français ou anglais.
- 1 500 entrevues complétées pour une marge d'erreur maximale de 2,5 % à un niveau de confiance de 95 % (19 fois sur 20).
- Durée moyenne d'entrevue de 13 minutes et taux de réponse de 17%.
- Résultats pondérés afin qu'ils soient représentatifs de la population canadienne en fonction de la région, du sexe du répondant et de l'âge (base : recensement de Statistique Canada 2001).
- Différences significatives : comparaison des résultats des différentes vagues ou résultat spécifique pour un segment d'un échantillon (région, profil du répondant, etc.) avec le résultat global (niveau de confiance à 99 %). Ces différences sont identifiées par des flèches, des signes + ou –, ou dans le texte.
- Distribution des répondants par région canadienne :

<i>Total</i>	<i>Maritimes</i>	<i>Québec</i>	<i>Ontario</i>	<i>Prairies</i>	<i>C.-B.</i>
1500	115	360	575	250	200

1. Profil des répondants



Desjardins
Sécurité financière

Profil financier



	Août 2005 % (n=998)	Août 2004 % (n=1307)	Décembre 2003 % (n=1228)	Janvier 2003 % (n=845)
Total de l'épargne et des placements personnels (incluant les REER, excluant la résidence principale)				
10 000 \$ ou moins	37	41	45	42
10 000 \$ à 25 000 \$	14	16	15	17
25 000 \$ à 50 000 \$	15	13	13	14
50 000 \$ à 100 000 \$	12	9	11	11
Plus de 100 000 \$	22	21	16	16

De l'épargne et des placements de moins de 25 000 \$

- Un Canadien sur deux (51 %) possède moins de 25 000 \$ en épargne et en placements personnels. Cette proportion est statistiquement différente de celle enregistrée en 2004 qui était de 57 %. Les données qui seront recueillies en 2006 pourront déterminer s'il s'agit d'une tendance qui se confirme à long terme.
- Les données de 2005 démontrent aussi un écart significatif par rapport à 2004 pour la catégorie de 50 000 \$ à 100 000 \$ qui est passée de 9 % en 2004 à 12 % en 2005.
- On observe que l'écart significatif noté en 2004 pour la catégorie de plus de 100 000 \$ se maintient en 2005 (respectivement, 21% et 22%).

↗ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

- Parmi les sous-groupes qui se distinguent pour leur proportion supérieure à l'ensemble, nous notons :
 - Dans la catégorie de 0 à 1 000 \$ (c. 15 %) : les résidents de la Colombie-Britannique (22 %), les travailleurs à temps partiel (25 %) et les répondants dont le revenu du ménage est de 20 000 \$ et moins (50 %)
 - Dans la catégorie de 0 à 10 000 \$ (c. 37 %) : les 18 à 39 ans (53 %), la Génération Y (68 %), les répondants sans plan (49 %), les non détenteurs de REER (71 %), les étudiants (78 %), les répondants n'ayant aucune connaissance de l'épargne et des placements (79 %), les répondants qui prennent leurs décisions par eux-mêmes (46 %), les répondants qui vivent avec leurs parents (78 %), les répondants dont le niveau de scolarité est de niveau secondaire ou moindre (50 %) et les répondants dont le revenu du ménage est de 20 000 à 30 000 \$ (58 %)
 - Dans la catégorie de 1 000 à 10 000 \$ (c. 22 %) : les répondants qui ont des connaissances limitées de l'épargne et des placements (79 %) et les répondants dont les dettes personnelles sont 1 000 à 10 000 \$ (33 %)
 - Dans la catégorie de 10 000 à 25 000 \$ (c. 14 %) : les Albertains (27 %)
 - Dans la catégorie de 25 000 à 35 000 \$ (c. 8 %) : la Génération X (14 %),
 - Dans la catégorie de 35 000 à 50 000 \$ (c. 7 %) : les répondants dont les dettes personnelles sont de 25 000 à 50 000 \$ (15 %)

Profil financier ... suite



- Parmi les sous-groupes qui se distinguent pour leur proportion supérieure à l'ensemble, nous notons : ... suite
 - Dans la catégorie de 50 000 à 100 000 \$ (c.12 %) : les répondants qui ont un plan (18 %), les détenteurs de REER (18 %), les répondants dont le professionnel financier prend les décisions pour eux (21 %)
 - Dans la catégorie de plus de 100 000 \$ (c. 22 %) : les 40 ans et plus (33 %), les travailleurs autonomes (39 %), les répondants ayant un plan (35 %), les répondants qui ont de bonnes ou d'excellentes connaissances de l'épargne et des placements (respectivement, 35 et 63 %), les couples (30 %), les répondants ayant un niveau de scolarité universitaire (34 %), les répondants dont le revenu du ménage est de plus de 100 000 \$ (55 %)
 - Dans la catégorie de plus de 200 000 \$ (c. 12 %) : les baby-boomers (18 %), les aînés (27 %), les partiellement retraités (29 %), les retraités complètement (21 %), les propriétaires d'entreprise ou associés (38 %) , les détenteurs de REER (28 %), les répondants dont les dettes personnelles sont de plus de 50 000 \$ (29 %)

Profil financier ... suite



	Août 2005 %	Août 2004 %	Décembre 2003 %	Janvier 2003 %
Total des dettes (excluant les prêts hypothécaires sur les résidences principales)	(n=1176)	(n=1546)	(n=1363)	
1000 \$ ou moins	41	40	39	N/A
1000 \$ à 10 000 \$	26	31	29	N/A
10 000 \$ à 25 000 \$	20	16	18	N/A
25 000 \$ à 50 000 \$	8	7	10	N/A
Plus de 50 000 \$	5	6	4	N/A

Des dettes de moins de 10 000 \$

- Presque sept Canadiens sur dix (67%) ont moins de 10 000 \$ de dettes personnelles, ce qui constitue une diminution par rapport à 2004 (71 %) et un écart statistiquement significatif.
- On constate que la catégorie de 10 000 à 25 000 \$ a gagné quatre points depuis 2004 et ceci constitue aussi un écart statistiquement significatif.
- Finalement, les proportions observées pour les catégories de 25 000 à 50 000 \$ et plus de 50 000 \$ sont stables (respectivement à 8 et 5 %).

↗ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

- Parmi les sous-groupes qui se distinguent pour leur proportion supérieure à l'ensemble, nous notons :
 - Dans la catégorie 1 000 \$ et moins (c. 41%) : les résidents du Québec (49 %), les 40 ans et plus (46 %), les aînés (77 %), les retraités complètement (77 %), les étudiants (64 %), les personnes vivant seules (52%), les personnes ayant un niveau de scolarité secondaire ou moindre (47 %), les personnes dont le revenu du ménage est de 1 000 \$ ou moins (52 %), les personnes dont l'épargne et les placements sont de 1 000 \$ et moins (47%) ou de 100 000 \$ et plus (47%)
 - Dans la catégorie de 1 000 à 10 000 \$ (c. 26%) : les personnes ayant un niveau de scolarité collégial (34%), les personnes dont l'épargne et les placements sont de 1 000 à 10 000 \$ (43 %)
 - Dans la catégorie de 10 000 à 25 000 \$ (c. 20 %) : les 18 à 39 ans (26 %), la Génération X (29 %), les travailleurs à plein temps (26 %), les couples avec des enfants (26 %)
 - Dans la catégorie de 25 000 à 50 000 \$ (c. 7 %) : les résidents des Maritimes (18 %)
 - Dans la catégorie de 35 000 à 50 000 \$ (c. 2 %) : les résidents du Nouveau-Brunswick (10 %)
 - Dans la catégorie de 50 000 \$ et plus (c. 5 %) : les couples avec des enfants (8 %), les personnes ayant un niveau de scolarité universitaire (7 %) et les personnes dont l'épargne et les placements sont de 50 000 \$ et plus (10 %)

Profil sociodémographique



	Août 2005	Août 2004	Décembre 2003	Janvier 2003
	(n=1500)	(n=1671)	(n=1501)	(n=1000)
	%	%	%	%
Sexe				
Homme	49	48	48	48
Femme	51	52	52	52
Âge				
18-24 ans	12	12	12	12
25-34 ans	17	18	18	17
35-44 ans	21	22	22	22
45-54 ans	18	19	19	19
55-64 ans	15	12	12	13
65 ans ou plus	17	17	17	17
Segment				
Génération Y (18-29 ans)	20	N/A	N/A	N/A
Génération X (30-39 ans)	18	36	41	40
Boomers (40-59 ans)	39	N/A	N/A	N/A
Nouveaux aînés (60-64 ans)	6	N/A	N/A	N/A
Aînés (65 ans et plus)	17	17	17	17
Langue d'entrevue				
Anglais	75	74	75	76
Français	25	26	25	24

	Août 2005	Août 2004	Décembre 2003	Janvier 2003
	(n=1478)	(n=1662)	(n=1490)	(n=994)
	%	%	%	%
Scolarité *				
Aucune / secondaire / professionnelle	42	51	N/A	N/A
Collégiale / cégep	25	20	N/A	N/A
Universitaire	33	29	N/A	N/A
Situation familiale				
En couple avec un ou des enfants	29	33	32	30
En couple sans enfants	28	24	27	25
Seul sans enfants	27	21	22	23
Seul avec un ou des enfants	8	8	7	8
Autre	8	14	12	14

† Les groupes d'âge sont modifiés pour ajouter la génération Y et refléter le vieillissement de la population .

* La question demande maintenant le plus haut diplôme obtenu au lieu du dernier niveau de scolarité atteint.

Profil sociodémographique

... suite



	Août 2005 %	Août 2004 %	Décembre 2003 %	Janvier 2003 %
Région	(n=1500)	(n=1671)	(n=1501)	(n=1000)
Ontario	38	38	38	38
Québec	24	25	25	25
Prairies	17	16	16	16
Colombie-Britannique	13	13	13	13
Maritimes	8	8	8	8

	Août 2005 %	Août 2004 %	Décembre 2003 %	Janvier 2003 %
Situation d'emploi	(n=1481)	(n=1666)	(n=1495)	(n=997)
Travaille à plein temps	55	50	50	48
Travaille à temps partiel	10	10	10	9
Partiellement retraité	3	3	3	N/A
Retraité complètement	19	20	18	22
Étudiant	5	7	8	8
Sans emploi	4	5	6	6
Ne travaille pas, par choix	4	5	5	7
Type de travail	(n=1499)	(n=1645)	(n=1476)	
À l'emploi d'une entreprise	52	50	51	N/A
À son compte/travailleur autonome	9	9	8	N/A
Propriétaire/associé dans une entreprise	3	4	4	N/A
Autre (retraité, étudiant, sans emploi, ne travaille pas)	36	37	37	N/A

2. Rêves et craintes pour la retraite



Desjardins
Sécurité financière

Rêves



QD1a. Quand vous songez à l'avenir, quels sont vos rêves pour la retraite ? (Base : travailleurs ou semi retraités âgés de 40 ans ou plus) (plusieurs réponses possibles)

QG1. Maintenant que vous êtes à la retraite, quels sont vos rêves pour la retraite ? (Base : retraités complètement) (plusieurs réponses possibles)

	Août 2005	
	Travailleurs (%) (n:513)	Retraités complètement (%) (n:332)
Voyager	48	24
Santé / être en santé	14	26
Avoir assez d'argent	13	4
Relaxer / ne plus avoir à travailler / mener une vie tranquille	10	5
Faire du sport / activité physique / plein air	7	3
Passe-temps	7	7
Passer plus de temps en famille / avec ses enfants	7	7
Profiter de la vie / avoir du plaisir / faire ce dont j'ai envie	6	6
Vivre dans un endroit paisible / chaud	6	-
Faire du bénévolat / venir en aide aux démunis	4	3
Temps libre / liberté	3	-
Jardinage	-	3
Rester actif	-	3
Autres rêves	7	7
Aucun rêve	6	26

Les travailleurs rêvent de voyager

- Un travailleur âgé de 40 ans ou plus sur deux (48%) souhaite voyager à la retraite. Nul autre rêve n'a autant de popularité que celui de voyager.
- En deuxième place et dans des proportions semblables, on retrouve trois rêves : être ou demeurer en santé (14 %), avoir assez d'argent (13 %) et relaxer / ne plus avoir à travailler / mener une vie tranquille (10 %).
- Les autres rêves ont à peine atteint plus de 7% des mentions.
- À souligner : 6 % des travailleurs n'ont aucun rêve pour la retraite.

Des retraités plus terre à terre

- Même si on retrouve principalement les mêmes types de rêves chez les retraités, leur classement diffère de celui des travailleurs.
- Ainsi, deux rêves se partagent la première place et sont à proportion presque égale : être ou demeurer en santé (26 %) et voyager (24 %).
- Contrairement aux travailleurs, avoir assez d'argent (4 %) et relaxer / ne plus avoir à travailler / mener une vie tranquille (5 %) sont en proportion semblable aux autres rêves mentionnés (entre 3 et 7 %). Toutefois, ils sont légèrement en deçà d'avoir des passe-temps (7 %), de passer plus de temps en famille (7 %) et de profiter de la vie (6 %).
- À souligner : vingt-six pourcent des retraités n'ont aucun rêve pour leur retraite. Cela constitue un écart important avec les travailleurs (6%).

Rêves ... suite



- En **proportion supérieure** à l'ensemble des travailleurs âgés de 40 ans ou plus, on note les sous-groupes suivants :
 - Parmi ceux qui indiquent vouloir voyager (c. 48 %) : les répondants ayant recours aux services d'un professionnel du secteur financier mais prenant leurs propres décisions (56 %) et les femmes (55 %).
 - Parmi ceux qui n'ont aucun rêve pour la retraite (c. 6 %), les répondants n'ayant aucun plan de retraite (12 %) et aucune connaissance de l'épargne et des placements (17 %).

- En **proportion supérieure** à l'ensemble des retraités complètement, on souligne la présence des sous-groupes suivants :
 - Parmi ceux qui n'ont pas de rêve pour la retraite (c. 26 %) : les répondants qui n'ont aucune connaissance de l'épargne et des placements (50 %), qui ont une scolarité de niveau secondaire ou moindre (31 %)
 - Parmi ceux qui indiquent vouloir voyager (c. 24 %) : les détenteurs de REER (38 %)
 - Parmi ceux qui rêvent d'avoir assez d'argent (c. 4 %) : les répondants qui n'ont pas de plan (11 %)
 - Parmi ceux qui souhaitent demeurer actifs (c. 3 %) : les résidents du Québec (8 %)
 - Parmi ceux qui souhaitent faire du bénévolat (c. 3 %) : les baby-boomers (11 %)

Passe-temps



QG1a. Quels sont vos passe-temps?

(Base: retraités complètement)

(Plusieurs mentions possibles)

	Août 2005 (n=91) %
Bouger / faire du sport (marche, natation, golf, bowling, etc.)	31
Lecture	17
Jardinage	17
Tricot / couture / crochet	16
Menuiserie	7
Bénévolat	7
Voyage	6
Ordinateurs	5
Peinture / dessin	3
Autre	25
Aucun	3

Les retraités occupent leur temps libre

- Bouger est un passe-temps qui rallie près du tiers des retraités (31 %). Par bouger, on entend pratiquer un sport ou une activité physique.
- Des activités légèrement plus passives ont aussi la cote auprès des retraités. Notamment, la lecture (17 %), le jardinage (17 %) et le tricot / la couture / le crochet (16 %).
- D'autres passe-temps occupent les retraités, mais dans des proportions de 7 % et moins.
- Il est à souligner que seulement 3 % des retraités mentionnent n'avoir aucun passe-temps.
- En **proportion supérieure** à l'ensemble des retraités complètement, on souligne la présence des sous-groupes suivants :
 - Parmi ceux qui ont indiqué le jardinage (c. 17 %) : les répondants ayant de bonnes connaissances de l'épargne et des placements (28 %)
 - Parmi ceux qui mentionnent la lecture (c. 17 %) : les femmes (27 %)
 - Parmi ceux qui indiquent le tricot / la couture / le crochet (c. 16 %) : les femmes (26 %).

Réalisation des rêves



QD2. De ce que vous savez maintenant, pensez-vous que vos rêves pour la retraite se réaliseront?

(Base : travailleurs âgés de 40 ans ou plus, qui ont un ou des rêves pour la retraite) (n=557)

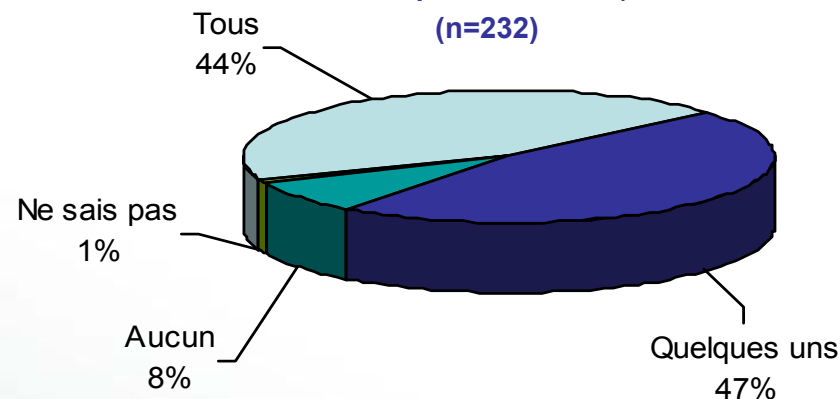


Des travailleurs optimistes

- Près de huit travailleurs âgés de 40 ans ou plus (78 %) sur 10 pensent réaliser leurs rêves à la retraite.
- Une faible proportion ne croient pas en leurs rêves (15 %) alors qu'une proportion encore plus faible en doutent (7 %).
- En **proportion supérieure** à l'ensemble des travailleurs âgés de 40 ans ou plus qui ont au moins un rêve de retraite, on note les sous-groupes suivants :
 - Parmi les positifs (c. 78 %) : ceux qui ont un plan (85 %), détiennent un REER (82 %), participent à un régime de pension (85 %), ont de bonnes connaissances de l'épargne et des investissements (87 %), ont un conseiller mais prennent leurs décisions eux-mêmes (86 %), ont un niveau de scolarité universitaire (84 %), un revenu du ménage de plus de 100 000 \$ (88 %), des dettes de moins de 1 000 \$ (85 %), des placements d'une valeur de plus de 100 000 \$ (91 %).

QG2. En ce moment, diriez-vous que vous réalisez tout vos rêves, quelques-uns ou aucun?

(Base: retraités complètement, qui ont un ou des rêves pour la retraite) (n=232)



Des retraités réalistes

- Neuf retraités sur 10 (91%) disent réaliser totalement (44 %) ou partiellement (47 %) leurs rêves de retraite. Un seul retraité sur dix (8 %) ne réalise pas au moins un de ses rêves.
- En **proportion supérieure** à l'ensemble des retraités complètement qui ont au moins un rêve de retraite, on souligne la présence des sous-groupes suivants :
 - Parmi ceux qui ont réalisé tous leurs rêves (c. 44 %) : les couples sans enfant (55 %).
 - Parmi ceux qui ont réalisé quelques-uns de leurs rêves (c. 47 %) : les résidents du Québec (63 %).

Réalisation des rêves - travailleurs



QD3. Pourquoi pensez-vous que vos rêves se réaliseront?

(Base : travailleurs âgés de 40 ans ou plus, qui croient que leur rêve pour la retraite se réalisera)

	Août 2005 (n=431) %
Je suis prêt / J'ai un plan	40
J'ai des économies / épargne	27
Je suis optimiste / déterminé	7
Je travaille là-dessus	5
Je suis en bonne santé	3
J'ai des rêves réalistes	2
J'ai déjà tout ce que je désire	2
Autre	8
Ne sais pas	5

QD4. Pourquoi pensez-vous que vos rêves ne se réaliseront pas?

(Base : travailleurs âgés de 40 ans ou plus, qui croient que leur rêve pour la retraite ne se réalisera pas)

	Août 2005 (n=126) %
Raisons monétaires	59
Conditions de travail	5
Situation économique	4
Avenir incertain	9
Je n'ai pas de plan	2
Problèmes des santé	1
Autre	9
Ne sais pas	11

Rôle clé de la préparation à la retraite et de l'épargne

- Les travailleurs de 40 ans ou plus indiquent être confiants de réaliser leurs rêves de retraite car ils se disent prêts (40 %) ou car ils ont épargné (27 %) pour ce moment de la vie.
- D'autres raisons sont invoquées quoique en proportion beaucoup plus faibles (de 2% à 7%).
- En proportion supérieure à l'ensemble des travailleurs âgés de 40 ans ou plus qui sont confiants de réaliser au moins un rêve de retraite, on note les sous-groupes suivants :
 - Parmi ceux qui ont mentionné que la raison était parce qu'ils travaillent "là-dessus" (c. 5 %) : les travailleurs autonomes (11 %), les non détenteurs de REER (11 %).

Ne pas avoir suffisamment d'argent, un obstacle important

- Des raisons monétaires (59 %) seraient le principal obstacle des travailleurs plus pessimistes à la réalisation de leurs rêves de retraite.
- En proportion supérieure à l'ensemble des travailleurs âgés de 40 ans ou plus qui sont pessimistes de réaliser au moins un rêve de retraite, on note le sous-groupe suivant :
 - Parmi ceux qui ont mentionné que la raison était un avenir incertain (c. 9 %) : les hommes (15 %).

Réalisation des rêves - retraités



QG3. Pourquoi dites-vous que vous réalisez quelques-uns ou aucun de vos rêves?

(Base: retraités complètement qui ne réalisent pas leurs rêves pour la retraite)

	Août 2005 (n=136) %
Manque d'argent	26
État de santé / maladie	16
État de santé du conjoint	5
Aimerait voyager plus	5
Retraite récente	2
Autre	36
Ne sais pas	10

L'argent et la santé, des éléments importants à la réalisation des rêves de retraite

- Pour les retraités, être limités par ses ressources financières (26 %) ou son état de santé (16 %) est à l'origine du pessimisme à l'égard des rêves pour la retraite.
- D'autres raisons sont invoquées, mais dans de faibles proportions (de 2 à 5 %).
- En proportion supérieure à l'ensemble des retraités qui sont pessimistes de réaliser au moins un rêve de retraite, on note les sous-groupes suivants :
 - Parmi ceux qui ont mentionné un manque d'argent (c. 26 %) : les couples sans enfant (40 %).
 - Parmi ceux qui ont mentionné que leur retraite était trop récente pour avoir réalisé leurs rêves (c. 2 %) : les répondants âgés de 55 à 65 ans (9 %).

Craintes



QD5. Quelles sont vos plus grandes craintes au sujet de la retraite?
(Base : travailleurs âgés de 40 ans ou plus) (Plusieurs réponses possibles)

QG4a-b. Quelle est votre plus grande crainte maintenant que vous êtes à la retraite?
(Base: retraités complètement) (Plusieurs réponses possibles)

	Août 2005 Travailleurs (n=574) %	Août 2005 Retraités complètement (n=332) %
État de santé / maladie	40	33
Manque d'argent	36	17
Ennui / solitude	15	6
Décéder avant d'y arriver	2	3
Devoir continuer de travailler	2	-
Perdre son autonomie	2	6
Perdre un être cher	1	-
Autre	6	10
Aucune crainte	20	38

Deux craintes importantes : la santé et l'argent

- Que l'on soit travailleur ou retraité, deux craintes sont préoccupantes et cela, dans un même ordre : l'état de santé (respectivement, 40 % et 33 %) et les ressources financières (respectivement, 36 et 17 %).
- Les travailleurs se disent préoccupés par la solitude et l'ennui (15 %). Cela est moins fréquent chez les retraités (6 %).
- En fait, les retraités sont plus sereins à l'égard de la retraite puisque 38 % d'entre eux n'ont aucune crainte alors que cette proportion est de 20% pour les travailleurs.
- En **proportion supérieure** à l'ensemble des travailleurs âgés de 40 ans ou plus, on note les sous-groupes suivants :
 - Parmi ceux qui ont indiqué craindre le manque d'argent (c. 36 %) : les répondants qui ont des connaissances limitées en épargne et en investissements (43 %), les femmes (43 %), ceux qui ont épargné une valeur de 1 000 à 10 000 \$ (54 %).
 - Parmi ceux qui ont indiqué l'ennui ou la solitude (c. 15 %) : les Ontariens (21 %).
 - Parmi ceux qui ont indiqué craindre devoir travailler (c. 2 %) : les Albertains (8 %).
 - Parmi ceux qui n'ont pas de craintes (c. 20 %) : les répondants dont les dettes personnelles sont de 1 000 \$ et moins (29 %).
- En **proportion supérieure** à l'ensemble des retraités complètement, on note les sous-groupes suivants :
 - Parmi ceux qui ont indiqué craindre manquer d'argent (c. 17 %) : les baby-boomers (31 %), les non détenteurs de REER (37 %)
 - Parmi ceux qui craignent pour leur état de santé (c. 33 %) : ceux qui ont un conseiller mais qui prennent leurs décisions par eux-mêmes (42 %)
 - Parmi ceux qui craignent de perdre leur autonomie (c. 6 %) : les répondants qui ont des connaissances limitées en épargne et en placement (11 %)
 - Parmi ceux qui n'ont pas de craintes (c. 38 %) : les répondants qui prennent leurs décisions entièrement par eux-mêmes (47 %).

3. Type de retraite envisagée par les travailleurs (40 ans ou plus)



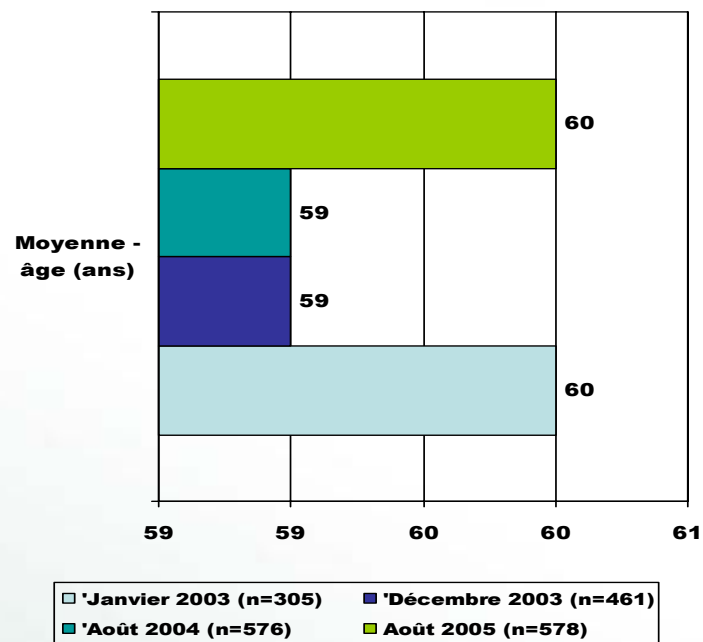
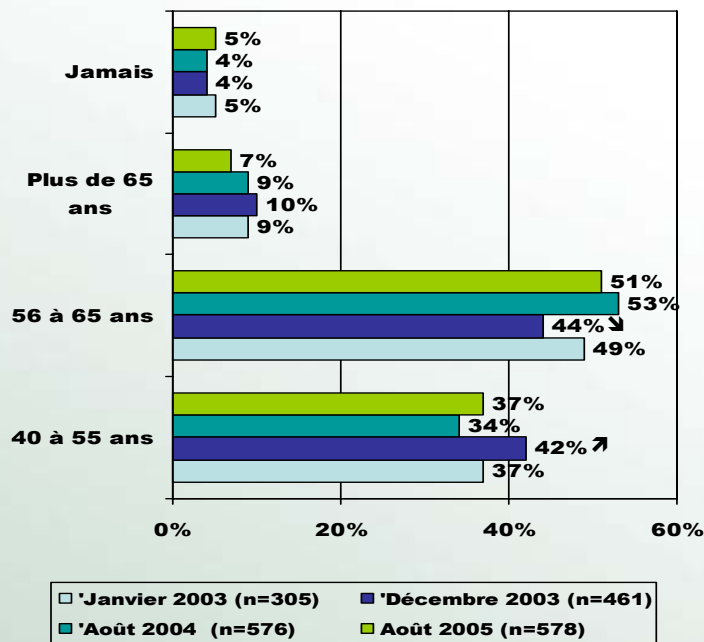
Desjardins
Sécurité financière

Âge idéal de la retraite



QC1. Pour vous personnellement, quel est l'âge idéal pour vous retirer complètement du monde du travail, c'est-à-dire l'âge idéal où vous ne travaillerez plus contre rémunération?

(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus)



L'âge idéal de la retraite : avant 65 ans ou à 60 ans en moyenne

- Comme en témoignent les données des quatre dernières vagues, les travailleurs canadiens âgés de 40 ans et plus souhaitent prendre leur retraite avant 65 ans (88%), soit vers l'âge de 60 ans en moyenne.

- On souhaite une retraite dans un avenir rapproché. Ainsi, les travailleurs âgés de 40 à 44 ans souhaitent une retraite entre 40 et 55 ans (51 % c. 37 % pour l'ensemble) alors que ceux âgés de 55 à 64 ans visent le même groupe d'âge (56 à 65 ans, 68 % c. 51 % pour l'ensemble). Il n'est pas étonnant de constater que les retraités partiellement ciblent un âge de retraite après 65 ans ou jamais (42% c. 12 % pour l'ensemble).

Âge idéal de la retraite



QC1. Pour vous personnellement, quel est l'âge idéal pour vous retirer complètement du monde du travail, c'est-à-dire l'âge idéal où vous ne travaillerez plus contre rémunération?

(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus)

	Août 2005			Août 2004			Décembre 2003			Janvier 2003		
	Total (n=578)	Boomers (n=504)	Nouveaux aînés (n=45)*	Total (n=576)	Boomers (n=431)	Nouveaux aînés (n=123)	Total (n=461)	Boomers (n=338)	Nouveaux aînés (n=105)	Total (n=305)	Boomers (n=228)	Nouveaux aînés (n=63)
40 à 55 ans	37%	40%+	14% -	37%	46%+	9% -	42% ↗	52%+ ↗	15% -	34%	43%+	7% -
56 à 65 ans	51%	51%	64%	49%	46% -	70%+	44% ↘	42%	63%+	53%	50%	78%+
Plus de 65 ans	7%	5% -	21%+	9%	5% -	14%+	10%	5% -	13%	9%	6% -	8%
Jamais	5%	4%	2%	5%	3% ↘	7%	4%	1% -	9%	4%	1% -	7%
Moyenne	60 ans	59 ans	63 ans	59 ans	58 ans -	63 ans+	59 ans	58 ans -	62 ans+	60 ans	59 ans -	63 ans+

- Parmi les travailleurs, on note que les baby-boomers aspirent à prendre leur retraite un peu plus tôt, vers 59 ans, tandis que les nouveaux aînés, à l'opposé, mentionnent vouloir la prendre un peu plus tard, soit vers 63 ans.
- Les travailleurs autonomes sont en proportion plus élevée à souhaiter prendre leur retraite après l'âge de 65 ans (17 % c. 7% pour l'ensemble), ou jamais (12 % c. 5 % pour l'ensemble).

- Les travailleurs qui ont un régime de pension sont en proportion plus nombreux à souhaiter une retraite entre 40 et 55 ans (44 % c. 37 % pour l'ensemble).
- Le niveau de scolarité intervient aussi dans l'âge idéal pour la retraite. Les diplômés de niveau collégial ont mentionné en plus grande proportion une retraite entre 40 et 55 ans (46 % c. 37 %) alors que les diplômés universitaires se prononcent davantage pour une retraite après 65 ans (12 % c. 7 %).
- Et finalement, les travailleurs ayant de 1 000 à 10 000 \$ d'épargne se distinguent par leur mention proportionnellement plus élevée pour une retraite entre 40 et 55 ans (54 % c. 37 %).

+/- Différence statistiquement significative entre un segment donné et tous les autres segments réunis.

↗ ↘ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

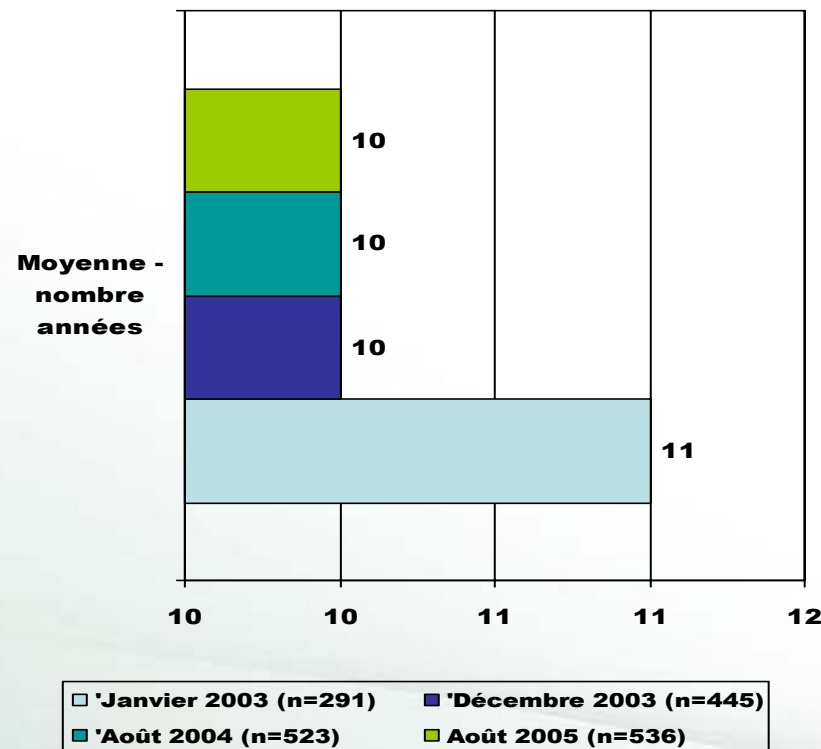
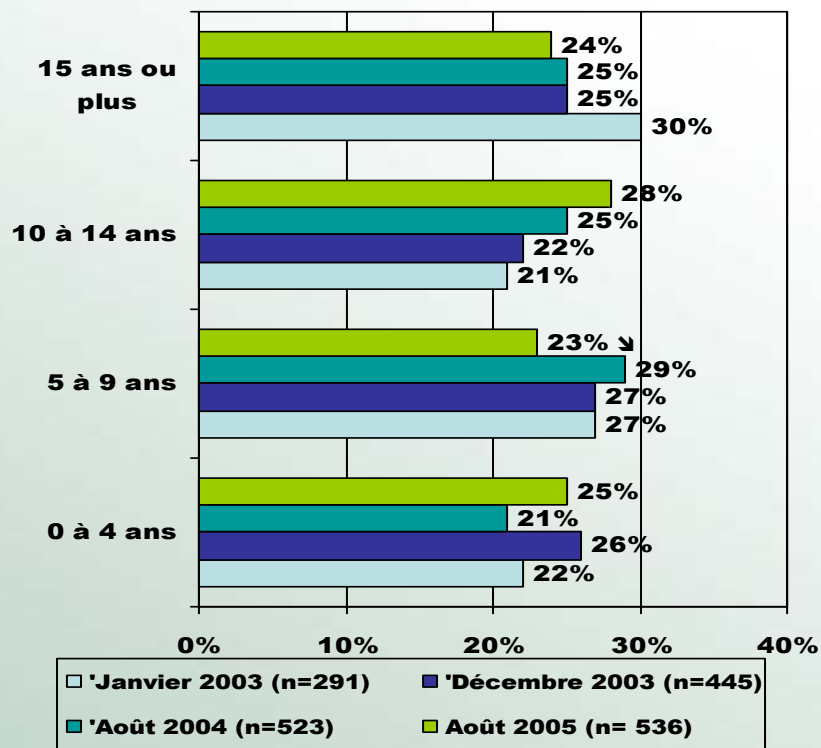
*Note: La faible taille de l'échantillon pour les « Nouveaux aînés » (N=45) et les « Aînés » (n:20) ne permet pas de généraliser les résultats de ce segment à la population.

Âge idéal de la retraite



QC2. Dans combien d'années atteindrez-vous cet âge?

(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus; excluant ceux qui pensent ne jamais prendre leur retraite)



↗ ↘ Différences statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

Âge idéal de la retraite (suite)

QC2. Dans combien d'années atteindrez-vous cet âge?

(Base : travailleurs ou semi-retraîtés âgés de 40 ans ou plus; excluant ceux qui pensent ne jamais prendre leur retraite)

	Août 2005			Août 2004			Décembre 2003			Janvier 2003		
	Total (n=536)	Boomers (n=480)	Nouveaux aînés (n=36)*	Total (n=523)	Boomers (n=404)	Nouveaux aînés (n=107)	Total (n=445)	Boomers (n=332)	Nouveaux aînés (n=99)	Total (n=291)	Boomers (n=225)	Nouveaux aînés (n=57)
0 à 4 ans	25%	20% ↗	67%+	21%	13% -	54%+	26%	15% -	61%+	22%	14% -	55%+
5 à 9 ans	23% ↘	24%	17%	29%	29%	30%	27%	27%	29%	27%	24% -	39%+
10 à 14 ans	28%	30%+	16%	25%	27%+	13% -	22%	27%+	8% -	21%	25%+	6% -
15 ans ou plus	24%	26%+	0% -	25%	31%+	4% -	25%	31%+	2% -	30%	37%+	0% -
Moyenne	10 ans	11 ans	4 ans	10 ans	11 ans+	5 ans -	10 ans	11 ans+	4 ans -	11 ans	13 ans+	5 ans -

Une retraite idéalement d'ici 10 ans

- Pour 58% des travailleurs, la retraite est souhaitée d'ici 10 ans. Si on prend en considération les répondants ayant mentionné une retraite dans 10 à 14 ans, nous avons les trois quarts des travailleurs (76%) qui rêvent à une retraite d'ici 15 ans.
- D'ailleurs, les travailleurs à temps partiel sont en proportion plus élevée que l'ensemble à indiquer entre 0 et 4 ans (37 % c. 25 %).
- Parmi les travailleurs n'ayant pas de plan, le fait de prendre sa retraite dans 15 ans ou plus présente un écart significatif par rapport à l'ensemble (38% c. 24%).

- En proportion supérieure à l'ensemble des travailleurs, on observe que les baby-boomers sont plus nombreux à indiquer 10 ans et plus (56 % c. 52 %) et que les nouveaux aînés, de leur côté, ont davantage mentionné entre 0 et 4 ans (67 % c. 25 %).
- La situation familiale des travailleurs est un indicateur significatif du moment de la retraite. Ainsi, les personnes vivant seules et celles vivant en couple sans enfant sont en proportion plus élevée dans la catégorie de 0 à 4 ans (34 % et 38 % respectivement, c. 25 %). Les couples avec enfants se distinguent aussi, mais dans la catégorie 10 à 14 ans (40 % c. 28 %).
- Et finalement, le revenu du ménage ainsi que les dettes personnelles nous alignent sur des sous-groupes particuliers. Les personnes dont le revenu du ménage est de 100 000 \$ et plus se positionnent davantage pour une retraite dans 10 ou 14 ans (38 % c. 28 %) alors que ceux ayant moins de 1 000 \$ de dettes personnelles ciblent plus une retraite d'ici quatre ans (32 % c. 25 %).

+/- Différence statistiquement significative entre un segment donné et tous les autres segments réunis.

↗↘ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

*Note: La faible taille de l'échantillon pour les « Nouveaux aînés » (N=36) ne permet pas de généraliser les résultats de ce segment à la population.

Type de retraite



QC4. Laquelle des situations suivantes décrit le mieux la façon dont vous prévoyez vous retirer du monde du travail?

(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus)

	Août 2005	Août 2004	Décembre 2003	Janvier 2003
	(n=626)	(n=604)	(n=513)	(n=306)
	%	%	%	%
D'abord prendre une retraite partielle	61	63	61	63
Arrêter de travailler complètement d'un seul coup	33	34	34	35
Ne jamais arrêter de travailler	2	1	1	0
NSP/NRP	4 ↗	2	4	2

Des données stables depuis quatre ans : les travailleurs visent une retraite progressive

- En effet, depuis janvier 2003, six travailleurs âgés de 40 ans ou plus (61%) sur dix visent d'abord une retraite partielle avant de faire le grand saut vers une retraite complète. Ces répondants souhaitent continuer à travailler contre rémunération pour un certain temps après la retraite avant de se retirer complètement du monde du travail.
- Un tiers des travailleurs (33 %) misent sur une retraite complète. Un très petit nombre de travailleurs ne prévoit pas arrêter de travailler (2 %) ou ne sait pas pour le moment comment il se retirera du marché du travail (4%). Ces travailleurs qui hésitent sont significativement en proportion plus élevée que l'an passé (4 % en 2005 c. 2 % en 2004).
- La retraite partielle a plus d'attrait pour les travailleurs autonomes (76 % c. 61 %) alors que la retraite complète intéresse davantage les employés (40 % c. 33 %).
- Les travailleurs participant à un régime de pension sont en proportion plus nombreux à souhaiter une retraite complète (45 % c. 33 %).

Type de retraite (suite)



QC5. Durant cette retraite partielle, souhaiteriez-vous travailler... ?

(Base : travailleurs âgés de 40 ans ou plus, en excluant les semi-retraités, qui planifient de se retirer progressivement)

	Août 2005 (n=357) %	Août 2004 (n=335) %	Décembre 2003 (n=269) %	Janvier 2003 (n=166) %
À votre compte	48	48 ↘	61	59
Pour le même employeur	34	28	N/A	N/A
Pour un employeur différent	12	15	N/A	N/A
Pour un employeur	46	43	39	41
Pour un organisme de charité ou communautaire, mais pas comme bénévole	6	9	N/A	N/A

Une continuité pour les travailleurs autonomes, comme pour les employés

- Avec des proportions semblables, les travailleurs ont des opinions partagées sur leur type d'occupation durant leur retraite progressive. Autant souhaitent être travailleur autonome (48 %) qu'employés (46 %).
- Pour les travailleurs autonomes actuellement, on souhaite la continuité, c'est-à-dire travailler à son compte (91 %). De leur côté, les employés souhaitent aussi maintenir leur type d'occupation actuel, soit en travaillant pour le même employeur (49 % c. 34 %) ou pour un employeur différent (15 % c. 12 %).
- Quelques sous-groupes se distinguent de part leur écart significativement plus élevé que l'ensemble :
 - Les résidents du Québec, les travailleurs ayant des connaissances limitées en épargne et en placements et les femmes qui optent en plus grand nombre de travailler pour le même employeur (respectivement 47, 42 et 42 % c. 34 %).
 - Les travailleurs qui ne participent pas à un régime de pension ainsi que les hommes qui sont plus nombreux à vouloir travailler à leur compte (respectivement 53 et 56 % c. 48 %).

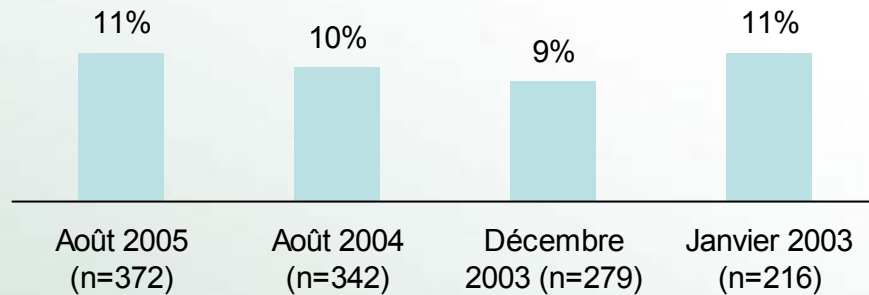
↘ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

Situation des retraités qui travaillent



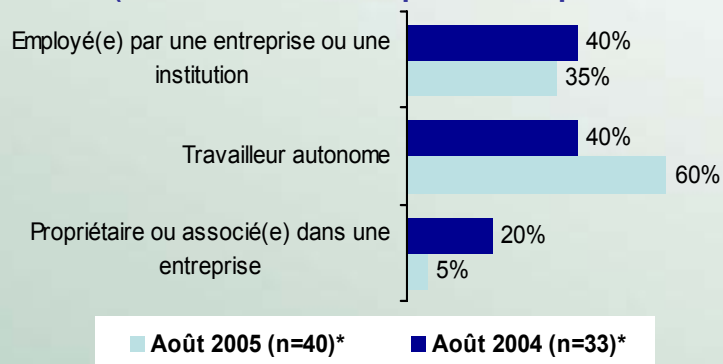
QB1. Même si vous êtes retraité(e), travaillez-vous contre rémunération, que ce soit de temps à autre ou sur une base continue?

(Base : retraités complètement) (% de oui)



QB2. Êtes-vous...? *

(Base : retraités complètement qui travaillent)



Des retraités complètement actifs sur le marché du travail

- Au cours des quatre dernières années, la proportion des retraités complètement qui ont maintenu une occupation rémunérée est constante et se situe à 11 % en 2005.
- Qui sont ces retraités qui travaillent contre rémunération ? Trois sous-groupes sont proportionnellement plus nombreux à se dire dans cette situation : des personnes âgées entre 55 et 64 ans (20 %), des diplômés universitaires (22 %) et des hommes (17 %).
- On retrouve parmi ces retraités principalement des travailleurs autonomes (60 %) et des employés (35 %). Il faut toutefois noter que ces derniers résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon (n=40).

* Les résultats de la question QB2 sont à interpréter avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

4. Planification de la retraite chez les travailleurs (40 ans ou plus) et chez les retraités



Desjardins
Sécurité financière

Plan d'accumulation de l'épargne



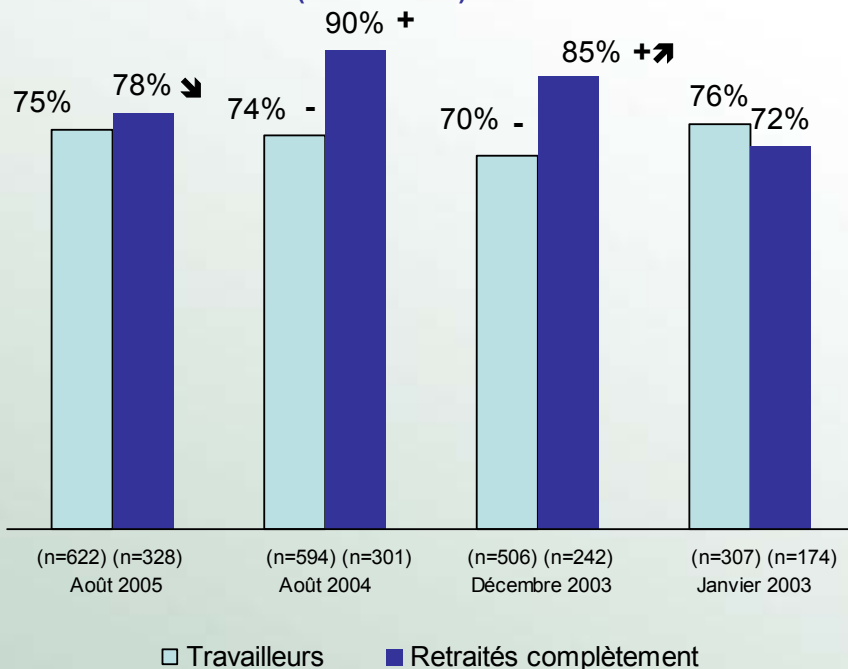
QE1: Accordez-vous une attention particulière à l'accumulation d'épargne (incluant REER et CRI) pour la retraite complète?

(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus)

QH1. Accordez-vous une attention particulière à la façon dont vous gérez votre épargne pendant votre retraite ?

(Base : retraités complètement)

(% de « oui »)



+/- Différence statistiquement significative entre un segment donné et tous les autres segments réunis.

↗ ↘ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

Travailleurs et retraités sont attentifs à la gestion de leur épargne-retraite

- Les trois quarts des travailleurs de 40 ans ou plus (75 %) portent une attention particulière à l'accumulation d'épargne pour la retraite.
- Une proportion semblable (78%) de retraités portent un soin particulier à la gestion de l'épargne pour la retraite, ce qui constitue une baisse par rapport aux deux vagues précédentes (90 % en août 2004 et 85 % en décembre 2003) mais un retour à la proportion observée en janvier 2003 (72 %).
- On peut distinguer quelques sous-groupes de travailleurs qui se démarquent par leur écart significatif par rapport à l'ensemble des répondants. Notamment :
 - Les travailleurs ayant un revenu du ménage de plus de 100 000 \$, ceux ayant plus de 100 000 \$ en épargne, les détenteurs de REER et les participants à un régime de pension sont en proportion plus nombreux à être attentifs (respectivement 87, 90, 87 et 82 % c. 75 %).
 - Aussi en proportion plus élevée, les travailleurs qui ont de bonnes connaissances de l'épargne et des placements et ceux qui ont un conseiller mais prennent leurs décisions par eux-mêmes (respectivement 81 et 84 % c. 75 %).
 - Les résidents du Québec, les travailleurs ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins, ceux ayant un revenu de ménage de moins de 30 000 \$ par année et ceux ayant moins de 10 000 \$ d'épargne sont en proportion moins nombreux à prêter attention à leur épargne retraite (respectivement 65, 66, 46 et 36 % c. 75 %).
- Aucun sous-groupe de retraités complètement ne présente d'écarts significatifs.

Plan d'accumulation de l'épargne ... suite



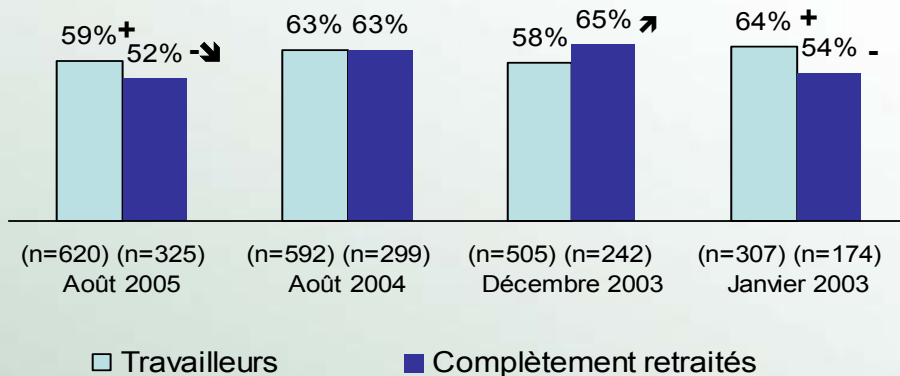
QE2: Avez-vous préparé un plan qui prévoit comment vous accumulerez de l'épargne pour la retraite?

(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus)

QH2. Avez-vous préparé un plan qui prévoit comment utiliser votre épargne comme source de revenu à la retraite ?

(Base : retraités complètement)

(% de « oui »)



+/- Différence statistiquement significative entre un segment donné et tous les autres segments réunis.

↗ ↘ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

Un plan pour l'épargne retraite : pas une pratique universelle

- Six travailleurs sur dix (59 %) ont un plan d'accumulation d'épargne pour la retraite et un retraité sur deux a un plan pour la gestion de son épargne pendant la retraite (52 %).
- Le taux de détention d'un plan est relativement stable pour les travailleurs. En effet, depuis janvier 2003, les proportions ont à peine varié (entre 58 % et 64%). Pour la même période et pour les retraités, le taux a connu un peu plus de variation sans toutefois démontré de très grands écarts (entre 52 % et 65%).
- Quelques sous-groupes de travailleurs sont proportionnellement plus nombreux à avoir un plan, tout spécialement :
 - Les travailleurs possédant une bonne (69 %) ou excellente (83 %) connaissance de l'épargne et des placements, ceux qui détiennent des REER (70 %) ou un régime de pension (65 %), ceux qui ont un conseiller mais prennent leur décision par eux-mêmes (70 %).
 - Les travailleurs ayant un diplôme universitaire (67 %), ceux ayant un revenu du ménage de 100 000 \$ et plus (74 %), ceux ayant pour 100 000 \$ et plus d'épargne (82 %).
- Les sous-groupes de retraités suivants disent avoir adopté une approche plus structurée pour leur épargne retraite (on les remarque pour leur proportion plus élevée à avoir un plan) :
 - Les retraités qui ont une bonne connaissance de l'épargne et des placements (64 %), ceux qui détiennent des REER (64 %) et les ceux ayant plus de 100 000 \$ d'épargne (67%).
- Des taux de détention plus faibles sont observés chez les travailleurs, particulièrement parmi (en proportion moins nombreux à avoir un plan) :
 - Ceux n'ayant aucune connaissance (21 %) ou peu de connaissances (52 %) en matière d'épargne et de placements, ceux qui prennent leurs décisions eux-mêmes en matière d'épargne retraite (47 %),
 - Les résidents du Québec (50 %), les travailleurs ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins (48 %), ceux ayant un revenu du ménage de moins de 30 000 \$ (26 %), ceux ayant moins de 10 000 \$ d'épargne (44 %).
- Finalement, seulement deux sous-groupes de retraités présentent de plus faibles taux de détention d'un plan pour la gestion de leur épargne retraite :
 - Les retraités ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins (46 %) et ceux dont le revenu du ménage est de 20 000 \$ ou moins (25 %).

Plan d'accumulation de l'épargne ... suite



QE3/QH3. Qui a préparé ce plan pour vous?
(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus et complètement retraités qui ont un plan pour la retraite)
(Deux réponses possibles)*

	Août 2005	
	Travailleurs (n=364)	Retraités complètement (n=169)
	%	%
Lui-même/elle-même	38	47
Un planificateur financier	31	28
Un conseiller d'une banque	19	17
Un parent, un ami ou une connaissance	9 -	16 +
Un conseiller en placement d'une compagnie de fonds de placement	6	3
Un conseiller ou un courtier en assurance de personnes	4 +	1 -
Un conseiller d'une caisse populaire	4	2
Un comptable agréé	3	2
Employeur	3	0
Un conseiller ou un courtier en valeurs mobilières	2	1
Autre	1	2

Deux ressources pour la préparation du plan de retraite : soi-même ou un conseiller, notamment, un planificateur financier

- Un changement au questionnaire de cette édition du sondage permettait aux répondants de mentionner deux réponses à cette question. Les résultats des éditions précédentes ne sont donc pas directement comparables et ne sont pas présentés dans ce rapport.

- De plus, en conséquence à ce changement, on note qu'une plus grande proportion de Canadiens indiquent faire la planification de leur retraite par eux-mêmes.
- Près de la moitié des retraités (47 %) et un peu plus du tiers des travailleurs (38 %) affirment préparer leur plan de retraite eux-mêmes.
- Les planificateurs financiers se trouvent en seconde place (pour les retraités, 28 % et pour les travailleurs, 31 %) alors que les conseillers d'une banque sont troisième (respectivement, 17 et 19 %).
- Pour les retraités, la mention « un parent, un ami ou une connaissance » est à égalité avec un conseiller dans une banque (16 %), ce qui constitue un écart significatif avec les travailleurs (9 %).
- Les autres ressources mentionnées pour la préparation du plan de retraite sont variées et présentent des proportions de 6 % ou moins.
- Parmi les répondants qui ont préparé leur plan de retraite (pour les retraités, 47 % et pour les travailleurs, 38 %), on constate que les travailleurs autonomes sont en proportion plus élevée (53 %). Il en est de même pour les travailleurs ayant d'excellentes connaissances de l'épargne et des placements (59 %) et ceux prenant leurs décisions eux-mêmes au sujet de leur épargne (59 %). De leur côté, un seul sous-groupe distingue les retraités dans cette catégorie : ceux prenant leurs décisions eux-mêmes au sujet de leur épargne (78 %).
- Deux sous-groupes sont proportionnellement plus nombreux parmi ceux qui ont fait affaire avec un planificateur financier pour la préparation de leur plan de retraite (pour les retraités, 28 % et pour les travailleurs, 31 %) : les travailleurs consultant un professionnel financier mais prenant leurs décisions par eux-mêmes (39 %), les travailleurs ayant 100 000 \$ et plus de revenu du ménage (43 %).
- Deux sous-groupes se démarquent parmi les répondants ayant indiqué « un conseiller d'une banque » : les retraités habitant la région des Prairies et ceux qui un conseiller mais prennent leurs décisions eux-mêmes (respectivement 38 % et 26 % c. 17% pour l'ensemble des retraités).
- Parmi les répondants dont un parent, un ami ou une connaissance ont préparé leur plan, on relève une forte proportion de travailleurs non détenteurs de REER (30 % c. 9 % pour l'ensemble des travailleurs).
- Il est à signaler que les travailleurs du Québec ainsi que ceux ayant de 30 000 à 50 000 \$ de revenu de ménage sont en proportion plus nombreux à mentionner « un conseiller dans une caisse populaire » (respectivement 13 % chacun c. 4 % pour l'ensemble des travailleurs).
- Un seul sous-groupe se distingue pour la mention « un conseiller en assurance de personnes » : les travailleurs ayant de 30 000 à 50 000 \$ de revenu de ménage (12 % c. 4 % pour l'ensemble des travailleurs). 32

Plan d'accumulation de l'épargne ... suite



QE4/QH4. Est-ce que les aspects que je vais vous nommer ont été inclus dans la réalisation de votre plan?
 (Base: travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus et complètement retraités qui ont un plan pour la retraite)
 (Plusieurs réponses possibles)

	Août 2005		Août 2004		Décembre 2003	
	Travailleurs (n=364) %	Complètement retraités (n=167) %	Travailleurs (n=370) %	Complètement retraités (n=182) %	Travailleurs (n=290) %	Complètement retraités (n=156) %
Épargne personnelle pour constituer un revenu à la retraite	93	90↗	94 +	81-↘	93	89
Épargne personnelle en cas d'imprévus	89	87↗	85 +	77 -	83	85
Assurance vie	83 +	55 -	80 +	59 -	79 +	66 -
Épargne personnelle pour payer les dettes personnelles	78 +	60 -	72	66	N/A	N/A
Épargne personnelle en cas de problèmes de santé à la retraite	77	73	71	65 ↘	76	76
Assurance en cas de maladies graves	67 +	42 -	67 +	40 - ↘	66	58
Assurance pour les frais funéraires	57	54	52	45	N/A	N/A
Assurance pour des soins de santé de longue durée dans un centre hospitalier	51+	39 -	50	42	N/A	N/A
Assurance pour des soins de santé à domicile	43	43	49 +	39 -	47	44

+/- Différence statistiquement significative entre un segment donné et tous les autres segments réunis.
 ↗ ↘ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

Plan d'accumulation de l'épargne ... suite



Un rôle important accordé à l'épargne

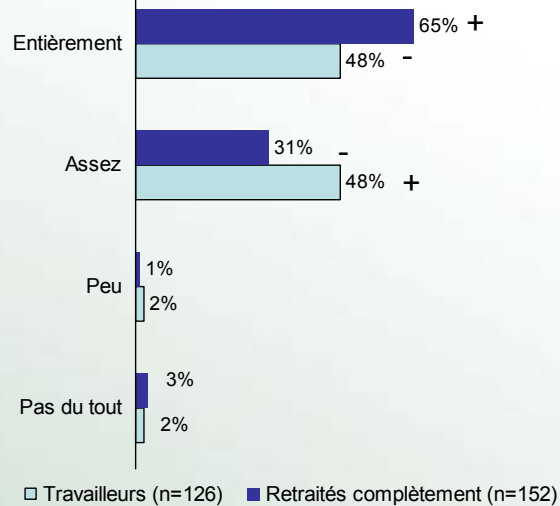
- Autant pour les travailleurs que pour les retraités, les composantes les plus fréquentes d'un plan de retraite sont l'épargne, notamment, pour se constituer un revenu à la retraite (pour les retraités, 90 % et, pour les travailleurs, 93 %) ou en cas d'imprévus (pour les retraités, 87 % et pour les travailleurs, 93 %).
- Les autres aspects cités sont importants, mais à des niveaux différents pour les travailleurs et les retraités. C'est le cas de l'assurance vie qui est incluse dans le plan des travailleurs dans une proportion de 83 % alors que cette proportion est de 55 % pour les retraités. La situation est semblable pour l'épargne personnelle pour payer les dettes personnelles (pour les retraités, 60 % et pour les travailleurs, 78 %), pour l'assurance en cas de maladies graves (pour les retraités, 42 % et pour les travailleurs, 67 %) et l'assurance pour des soins de santé de longue durée dans un centre hospitalier (pour les retraités, 39 % et pour les travailleurs, 51 %).
- Autres aspects inclus dans le plan des répondants, dans des proportions similaires pour les retraités et les travailleurs : l'épargne personnelle en cas de problèmes de santé à la retraite, (pour les retraités, 73 % et pour les travailleurs, 77 %), l'assurance pour les frais funéraires (pour les retraités, 54 % et pour les travailleurs, 57 %), l'assurance pour des soins à domicile (pour les retraités, 43 % et pour les travailleurs, 43 %).
- Les deux aspects les plus fréquemment inclus dans les plans des retraités ont gagné des points de pourcentage depuis 2004. Ainsi, l'épargne personnelle pour constituer un revenu à la retraite a connu une hausse significative en passant de 81% en 2004 à 90 % en 2005. Pour sa part, l'épargne personnelle en cas d'imprévus est passée de 77 % en 2004 à 87 % en 2005.
- Parmi les répondants dont l'épargne personnelle pour constituer un revenu à la retraite est incluse dans leur plan, nous remarquons que les travailleurs ayant plus de 100 000 \$ d'épargne et de placements sont en proportion plus nombreux (98 % c. 93 % pour l'ensemble des travailleurs).
- Un sous-groupe se distingue parmi les répondants ayant inclus de l'épargne personnelle pour pallier les imprévus : les travailleurs ayant de bonnes connaissances de l'épargne et des placements (95 % c. 89 % pour l'ensemble des travailleurs).
- Les travailleurs âgés de 40 à 44 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les répondants ayant inclus de l'épargne personnelle pour payer les dettes personnelles dans leur plan (90 % c. 78 % pour l'ensemble des travailleurs).

Plan d'accumulation de l'épargne ... suite



QE5/QH5. Diriez-vous qu'il est entièrement, assez, peu ou pas du tout réaliste d'appliquer le plan préparé par votre conseiller?

(Base: travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus et complètement retraités qui ont un plan pour la retraite préparé par un conseiller)

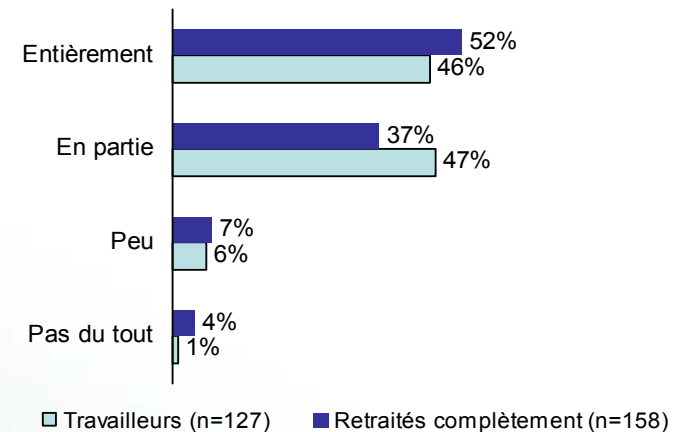


Des plans de retraite plutôt réalistes

- Travailleurs et retraités perçoivent qu'il est réaliste d'appliquer leur plan de retraite préparé par leur conseiller.* Les répondants sont toutefois plus nuancés dans leur certitude.
 - Près des deux tiers des retraités affirment que d'appliquer leur plan est entièrement réaliste (65 %) alors qu'un tiers des retraités estiment que c'est assez réaliste (31%). Très peu de retraités doutent un peu ou pas du tout (respectivement 1 et 2 %).
 - Les travailleurs se positionnent à parts égales entre les mentions « entièrement » et « assez » (48 % chacune). Comme pour les retraités, un très petit nombre de travailleurs doute de l'application du plan de retraite (peu ou pas du tout, chacun 2 %).
- Parmi les répondants ayant entièrement confiance en l'application de leur plan, on note que les travailleurs qui ont de bonnes connaissances de l'épargne et des placements sont en proportion plus nombreux (62 % c, 48% pour l'ensemble des travailleurs).

QE6a/QH6a. À ce jour, diriez-vous que vous avez appliqué les actions recommandées dans votre plan pour accumuler de l'épargne pour la retraite...?

(Base: travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus et complètement retraités qui ont un plan préparé par un conseiller)



On applique son plan de retraite, en tout ou en partie

- Un retraité et un travailleur sur deux affirment appliquer leur plan de retraite entièrement (respectivement, 52% et 46%).
- Un bon nombre ne l'appliquent cependant qu'en partie. Les retraités dans une proportion de 37 % et les travailleurs, 47 %.

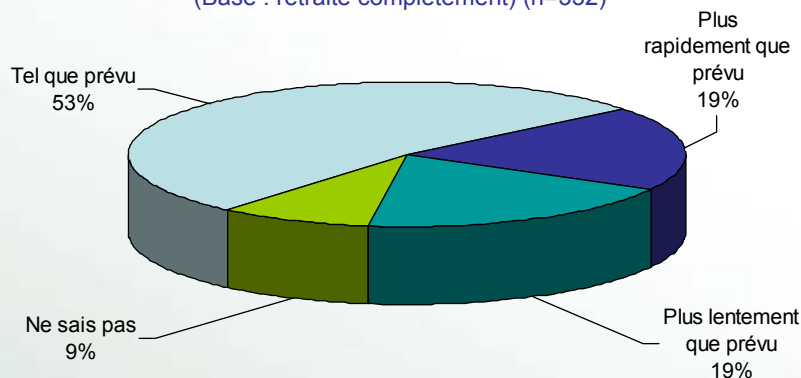
* Un planificateur financier, un conseiller d'une banque, un conseiller en placement d'une compagnie de fonds de placement, un conseiller ou un courtier en assurance de personnes, un conseiller d'une caisse populaire.

Gestion de l'épargne (retraités)



QH7. Depuis que vous avez pris votre retraite, diriez-vous que vous utilisez votre épargne pour la retraite tel que vous l'avez prévu, plus rapidement ou plus lentement que prévu?

(Base : retraité complètement) (n=332)



Des retraités en ligne avec leurs prévisions

- Un retraité sur deux affirme utiliser son épargne pour la retraite tel que prévu (53 %). Près d'un cinquième des retraités avoue que son épargne s'amenuise plus rapidement que prévu (19 %) et une même proportion indique l'inverse, soit que son épargne s'épuise plus lentement que prévu (19 %).
- Un seul sous-groupe se distingue parmi les retraités ayant utilisé leur épargne tel que prévu : les détenteurs de REER (63 % c. 53 % pour l'ensemble des retraités).
- Les retraités de la Colombie-Britannique sont plus nombreux à mentionner que leur épargne s'écoule plus lentement que prévu (36 % c. 19 % pour l'ensemble des retraités).
- Parmi les retraités utilisant leur épargne plus rapidement que prévu, on constate que ceux n'ayant pas de plan de retraite et pas de REER sont en proportion plus élevée (respectivement 29 et 33 % c. 19 % pour l'ensemble des retraités).
- C'est un coût de la vie plus élevé que prévu que les retraités mentionnent comme raison principale pour avoir utilisé leur épargne plus rapidement que prévu (44 %).
- L'option retenue par la moitié de ces retraités pour remédier à la situation est de diminuer leur style de vie, particulièrement leurs dépenses (52 %). Certains réduiront leur appui financier à des personnes de leur entourage (29 %) alors que d'autres considèrent vendre leurs actifs en partie ou en totalité (19 %).

QH8. Pourquoi utilisez-vous votre épargne pour la retraite plus rapidement que prévu?
(Base : retraités complètement qui utilisent leur épargne plus rapidement que prévu)

Août 2005 (n=64) *	
	%
Coût de la vie élevé	44
Manque d'argent	15
Revenus sur les placements bas	9
Dépenses imprévues	6
Dépenses liées à la santé	6
Autre	19
Ne sais pas	2

QH9. Sachant que vous avez utilisé votre épargne pour la retraite plus rapidement que prévu, allez-vous...?
(Base : retraités complètement qui utilisent leur épargne plus rapidement que prévu)

Août 2005 (n=64) *	
	%
Diminuer votre style de vie, c'est-à-dire réduire vos dépenses	52
Réduire votre appui financier à des personnes près de vous	29
Vendre en partie ou en totalité vos actifs comme votre maison, votre chalet, etc.	19
Prendre un prêt personnel ou une hypothèque	9
Prendre d'autres mesures	18

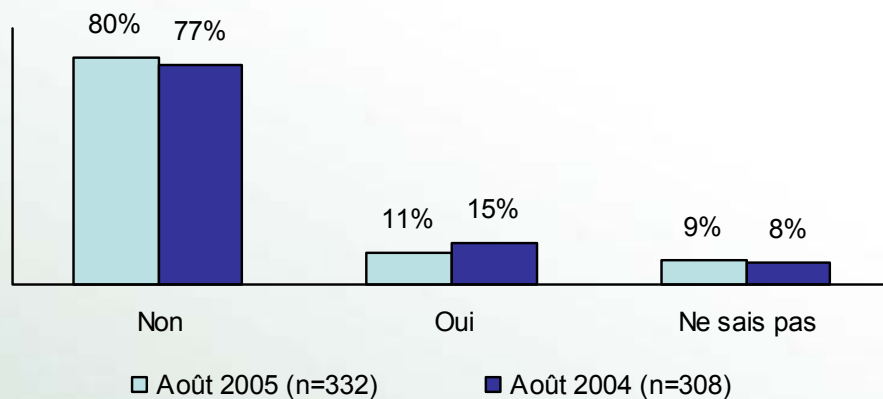
* Compte tenu de la petite taille d'échantillon, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Gestion de l'épargne (retraités, suite)



QH11. De ce que vous savez maintenant, pensez-vous manquer d'argent d'ici à ce que vous décédiez?

(Base: Retraités complètement)



Des retraités optimistes, en majorité

- Huit retraités sur dix estiment qu'ils auront assez d'argent d'ici leur décès (80 %), une donnée constante par rapport à l'année précédente. À peine un retraité sur dix croit manquer d'argent (11 %) alors qu'une proportion semblable de retraités disent l'ignorer (9 %).
- Parmi les retraités qui pensent manquer d'argent, on observe une proportion plus élevée de répondants n'ayant pas de plan, pas de REER, aucune connaissance de l'épargne et des placements et un revenu du ménage de moins de 20 000\$ par année (respectivement 16%, 32%, 26% et 33% c. 11%).
- Les raisons invoquées par ces retraités sont associées à la valeur de l'épargne, au coût de la vie trop élevé soit en général ou à cause de problèmes de santé. Les moyens envisagés pour pallier à ce manque d'argent sont l'assistance de l'État ou demander de l'aide à des proches. [Ces résultats sont analysés qualitativement en raison de la petite taille de l'échantillon.]

QH12. Pourquoi pensez-vous manquer d'argent?
(Base: Retraités complètement qui pensent manquer d'argent)

	Août 2005 (n=38)* %
Pas assez d'économies	33
Coût de vie trop cher	19
Coûts de soins de santé	10
Espérance de vie plus élevée	9
Autre	19
Ne sais pas	11

QH13. Si, malheureusement, vous manquez d'argent à la retraite, comment vous organiseriez-vous pour payer vos dépenses de base?

(Base: Retraités complètement qui pensent manquer d'argent)

	Août 2005 (n=38)* %
Assistance du gouvernement	33
Demander de l'aide de la famille	16
Autres moyens	16
Ne sais pas	35

* Compte tenu de la petite taille d'échantillon, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

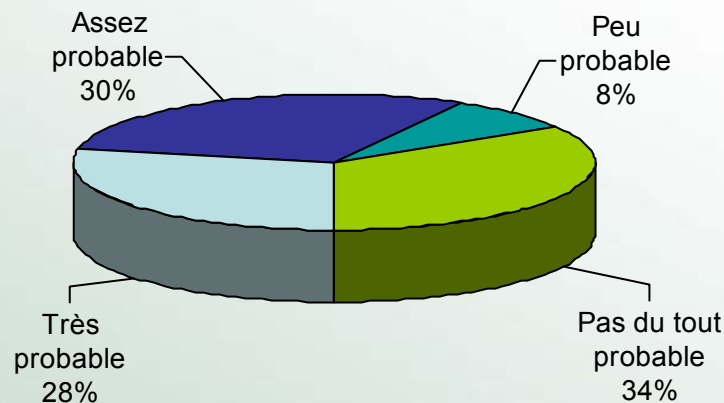
Gestion de l'épargne - propriétaires ou associés



QK11. Diriez-vous qu'il est très, assez, peu ou pas du tout probable que vous vendiez votre entreprise afin de générer un revenu de retraite?

(Base: propriétaires ou associés)

(n=40)*



* Compte tenu de la petite taille d'échantillon, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

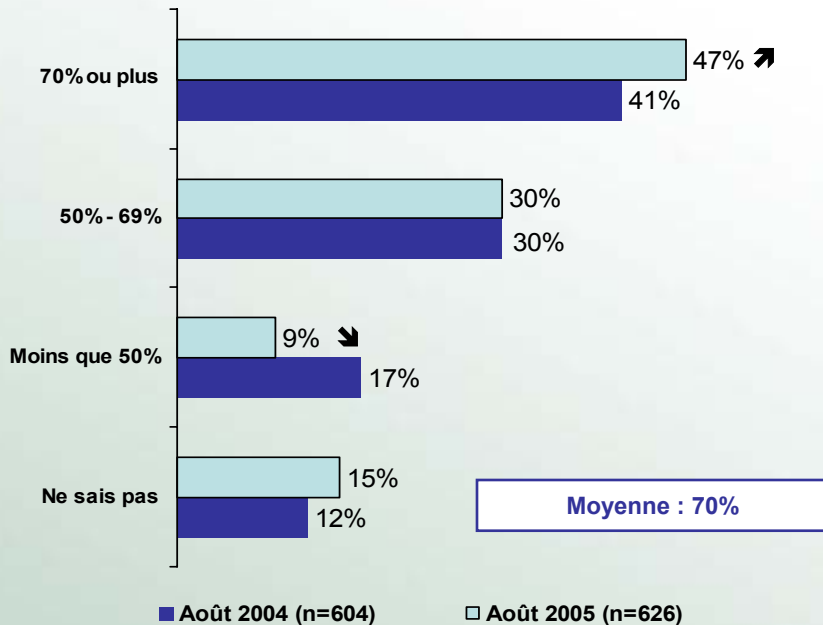
Un penchant pour la vente de l'entreprise

- Bien que ces résultats doivent être interprétés avec prudence, près de six propriétaires ou associés actuels d'une entreprise se disent prêts à vendre leur entreprise afin de générer un revenu à la retraite (très probable, 28 % ; assez probable, 30 %).
- Près de quatre de ces gens d'affaires sur dix estiment qu'il serait peu ou très probable (respectivement 8% et 34%) qu'ils envisagent la vente de l'entreprise pour cette raison.

Proportion du revenu brut annuel actuel nécessaire pour la retraite - travailleurs

QE7. Si vous étiez à la retraite aujourd'hui dans un style de vie raisonnable, de quelle proportion de votre revenu brut annuel actuel pensez-vous avoir besoin?

(Base: travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus)



↗ ↘ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

Une proportion de 70 % en moyenne

- Un peu plus des trois quarts des travailleurs (77 %) estiment qu'ils auront besoin d'au moins 50 % de leur revenu brut annuel actuel afin de vivre dans un style de vie raisonnable à la retraite: 47 % indiquent une proportion de 70 % ou plus et 30 %, une proportion de 50 à 69 %.
- Près d'un travailleur sur dix (9%) évalue à moins de 50 % cette proportion alors que 15 % des travailleurs n'ont pu répondre à la question.
- On note un écart statistiquement significatif par rapport aux données recueillies à la vague précédente :
 - de 41 % en 2004 en hausse à 47 % en 2005 pour les mentions 70 % et plus.
 - de 17 % en 2004 en baisse à 9 % en 2005 pour les mentions moins de 50 %.
- Parmi les répondants ayant précisé qu'ils auraient besoin de moins de 50 % de leur revenu, on constate que les propriétaires d'une entreprise ou les associés et ceux ayant plus de 100 000\$ d'épargne et de placements sont en proportion plus nombreux (respectivement 28 et 15 % c. 9 % pour l'ensemble des travailleurs).
- Deux sous-groupes se distinguent parmi les répondants ayant mentionné de 50 à 69 % : les couples avec des enfants et ceux ayant plus de 100 000 \$ de revenu du ménage (respectivement 39 et 45 % c. 30 %).

5. Niveau de connaissance de l'épargne et des placements



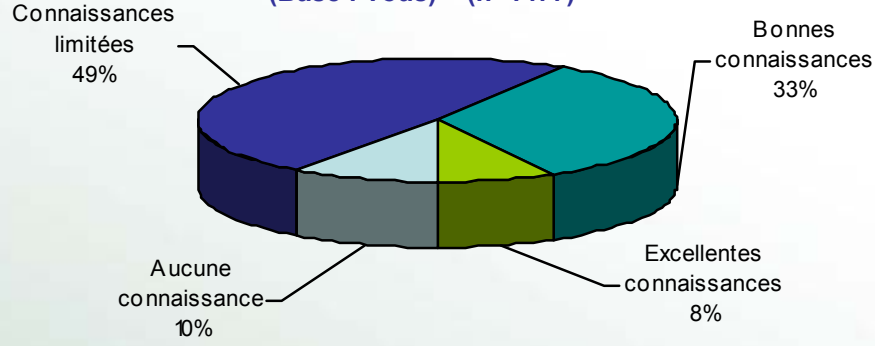
Desjardins
Sécurité financière

Niveau de connaissance



QJ1. Lequel des énoncés suivants reflète le mieux vos connaissances en matière d'épargne pour la retraite ou en placements?

(Base : Tous) (n=1477)



Excellentes connaissances : « Vous avez d'excellentes connaissances, c'est-à-dire que vous suivez les marchés boursiers et connaissez très bien les actions, les fonds de placement et les obligations. »

Bonnes connaissances : « Vous avez de bonnes connaissances, c'est-à-dire que vous connaissez bien les fonds de placement et les obligations. »

Connaissances limitées : « Vous avez des connaissances limitées, c'est-à-dire que vous connaissez les caractéristiques de base des différents produits d'épargne et de placement. »

Aucune connaissance : « Vous n'avez aucune connaissance des produits d'épargne et de placement. »

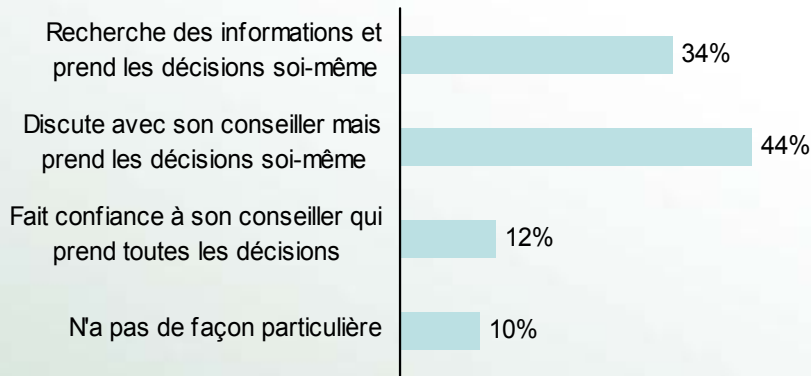
Des connaissances limitées ou nulles pour six Canadiens sur dix

- Tandis que quatre Canadiens sur dix s'auto-évaluent comme ayant d'excellentes ou de bonnes connaissances en matière d'épargne pour la retraite (respectivement, 8 et 33 %), les autres Canadiens s'estiment bien moins savants et affirment avoir des connaissances limitées ou nulles (respectivement, 49 et 10 %).
- Chaque niveau de connaissance est caractérisé par des sous-groupes particuliers. **On remarque qu'un niveau de revenu et d'épargne élevé est davantage associé à de bonnes ou d'excellentes connaissances en matière d'épargne.**
- Ainsi, on souligne des segments de répondants ayant des proportions plus élevées parmi les niveaux de connaissance suivants :
 - **Aucune connaissance** (c. 10 %) : ceux dont le revenu du ménage est de 20 000 \$ et moins (36 %), les sans-emploi (31%), les étudiants (28 %), les 18-24 ans (24 %), ceux dont l'épargne et les placements sont de 10 000 \$ et moins (23 %), ceux qui ont une scolarité de niveau secondaire ou moindre (17 %), les Québécois (16 %).
 - **Connaissances limitées** (c. 49 %) : ceux qui habitent avec leurs parents (69 %), ceux qui font confiance à un conseiller pour leur portefeuille financier (62 %), ceux ayant de l'épargne et des placements de 1 000 à 10 000 \$ (62 %), ceux dont le revenu du ménage est de 30 000 à 50 000 \$ (58 %), les femmes (54 %), les employés (53 %).
 - **Bonnes connaissances** (c. 33 %) : ceux ayant de l'épargne et des placements de plus de 100 000 \$ (51 %), ceux qui ont un plan d'accumulation d'épargne pour la retraite (44 %), ceux qui ont un conseiller mais prennent les décisions par eux-mêmes (44 %), ceux dont le revenu du ménage est de 100 000 \$ et plus (43 %), les retraités (42 %), les 65 ans et plus (41 %) et les détenteurs de REER (40%),
 - **Excellentes connaissances** (c. 8 %) : ceux ayant de l'épargne et des placements de plus de 100 000 \$ (23 %), ceux dont le revenu du ménage est de 100 000\$ et plus (21%), les Manitobains (15%), ceux qui ont une scolarité de niveau universitaire (14%), ceux qui ont un plan d'accumulation d'épargne pour la retraite (13%).

Méthode pour la gestion de l'épargne



QJ2. Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre façon actuelle de procéder pour la gestion de votre épargne pour la retraite ou de vos placements?
(Base : Tous) (n=1477)



Des Canadiens qui veillent à la gestion de leur épargne

- En effet, un peu plus des trois quarts des Canadiens (78 %) prennent leurs propres décisions lorsque vient le moment de gérer leur épargne pour la retraite ou pour leurs placements en général.
- Précisément, un tiers d'entre eux (34 %) gèrent leur épargne pour la retraite complètement par eux-mêmes, tandis que 44 % reçoivent favorablement la collaboration d'un conseiller même s'ils se réservent les décisions finales.
- Un petit nombre (12 %) font entièrement confiance à un conseiller, ou n'ont pas une façon particulière de gérer leur épargne (10 %).

Qui sont ces décideurs totalement autonomes?

- Quelques caractéristiques distinguent les décideurs autonomes. On peut les répertorier en deux classes (sous-groupes en proportion plus élevée que l'ensemble – 34 %) :
 1. *Des personnes âgées*, possiblement en phase de décaissement : 70 ans et plus (45 % c. 34 %), retraités (41 %), non détenteurs de REER (43 %), ceux ayant 1 000 \$ et moins d'épargne et de placements (46 %).
 1. *Des initiés de la finance personnelle* : ceux ayant d'excellentes connaissances de l'épargne et des placements (46 %)

Qui bénéficie de la synergie conseiller – client ?

- Ce sont essentiellement des personnes dans la période la plus active de leur cycle de vie (en comparaison à l'ensemble des répondants, c. 44 %) :
 1. *Jeunes ménages* : Génération X (53 %), diplômés universitaires (51 %), travailleurs à plein temps (50 %), couples avec enfants (50 %), revenu du ménage de plus de 100 000 \$ (59 %).
 2. *Profil financier* : ceux ayant de bonnes connaissances de l'épargne et des placements (59%), ceux ayant pour 25 000 \$ et plus en épargne et placements (59 %), détenteurs de REER (58 %), ceux qui ont un plan (57 %), participants à un régime de pension de l'employeur (57 %).

Qui délègue entièrement à un conseiller ?

- Seulement deux caractéristiques relatives à leur profil financier permettent de distinguer ces répondants entièrement dépendants de leur conseiller (c. 12 %) :
 - Ceux ayant de l'épargne et des placements de 50 000 \$ à 100 000 \$ (20 %), ceux ayant un revenu du ménage de 70 000 \$ à 100 000 \$ (18 %).

Les « sans façon » ...

- Les écarts statistiques significatifs nous apprennent qu'ils sont en proportion plus élevée parmi les jeunes personnes peu expérimentées avec la gestion de leurs finances personnelles.
 1. *Jeunes personnes* : étudiants (31%), revenu du ménage de 20 000 \$ et moins (30 %), sans-emploi (29 %), les 18 à 24 ans (27 %), ceux qui vivent avec leurs parents (26 %), la Génération Y (20 %).
 2. *Profil financier* : ceux n'ayant aucune connaissance de l'épargne et des placements (37 %), non détenteurs de REER (24 %), ceux ayant de l'épargne et des placements de moins de 10 000 \$ (24 %).

Source d'information sur la gestion de l'épargne



QJ4. Quelles sont pour vous les meilleures sources d'information afin d'apprendre sur la gestion de l'épargne pour la retraite ou les placements?
(Base : Tous) (Plusieurs réponses possibles)

	Août 2005 (n=1386) %
Conseiller financier	39
Parents ou amis	27
Internet	19
Banque / caisse	18
Lecture (n.s.)	14
Journaux	13
Magazine / revue / brochure / livre	11
Télévision / radio	3
Connaissances personnelles	3
Employeur / syndicat	2
Autres professionnels	2
Media (n.s.)	1
Séminaires / cours	1
Autre	4

Le conseiller financier est la première ressource

- Près de quatre Canadiens sur dix (39 %) citent un conseiller financier parmi leurs meilleures sources d'information pour la gestion de l'épargne pour la retraite ou pour les placements.
- En second lieu, on nomme les parents ou les amis (27 %).
- L'Internet (19 %) et le personnel d'une banque ou d'une caisse (18 %) arrivent troisième, suivi, en quatrième, de la lecture (14 %), des journaux (13 %) et d'autres médias imprimés (11 %). Les autres sources ne recueillent que 3 % ou moins des mentions.
- Trois distinctions à relever pour les répondants ayant mentionné un conseiller financier (c. 39 %) :
 - ceux qui consultent un conseiller mais prennent leurs décisions eux-mêmes (54 %)
 - ceux ayant un revenu du ménage de 70 000 à 100 000 \$ (48 %).
 - ceux ayant de l'épargne et des placements de plus de 100 000 \$ (45 %).
- Les parents et les amis (c. 27 %) sont davantage mentionnés par les personnes qui vivent avec leurs parents (52 %), les 18 à 24 ans (49 %) ou la Génération Y (41%), ceux ayant un revenu du ménage de 20 000 \$ et moins (39 %), les non détenteurs de REER (37 %), ceux ayant de l'épargne et des placements de 1 000 \$ et moins (36 %).
- L'Internet (c. 19%) qui semble rejoindre deux profils de répondants :
 1. *Les jeunes* : les étudiants (43 %), la Génération Y (32 %), les 18 à 39 ans (29 %).
 1. Les plus initiés à la gestion de ses finances personnelles : ceux ayant d'excellentes connaissances de l'épargne et des placements (33 %), ceux ayant plus de 100 000 \$ de revenu du ménage (28 %), ceux prenant des décisions eux-mêmes au sujet de leurs finances personnelles (26 %), les diplômés universitaires (25 %), les résidents de l'Ontario (25 %).
- Les banques et les caisses (c. 18 %) sont particulièrement une source d'information importante pour les résidents du Nouveau-Brunswick (35 %),
- Parmi ceux qui préfèrent lire pour se renseigner (c. 14 %), nous retraçons en proportion plus élevée les travailleurs autonomes (21%).

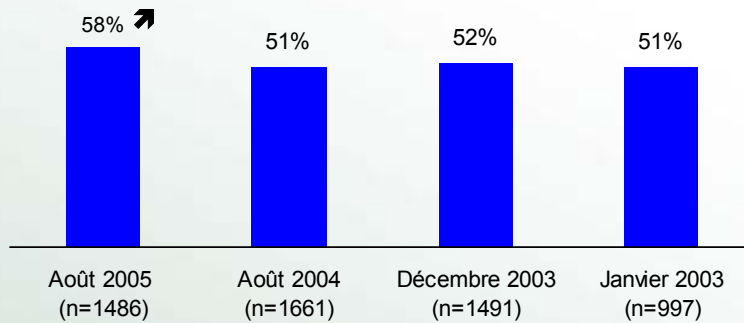
6. Détention de produits d'épargne-retraite (moins de 70 ans)



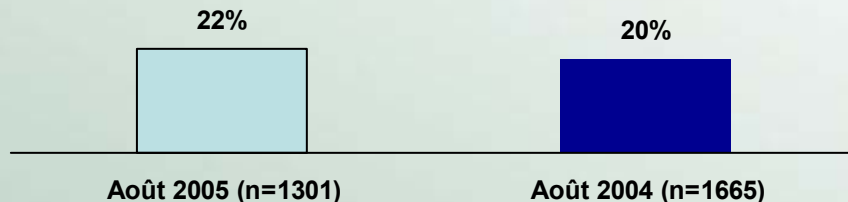
Desjardins
Sécurité financière

REER sur une base individuelle

QK1. Détenez-vous un REER, c'est-à-dire un régime enregistré d'épargne-retraite qui vous appartient à vous personnellement?
(Base: Tous) (% de oui)



QK2. Cotisez-vous ou avez-vous déjà cotisé au REER de votre conjoint(e) ?
(Base: Tous) (% de oui)



➤ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

Une légère hausse dans la détention de REER

- Presque six Canadiens sur dix investissent dans ce type de placement (58 %), en hausse statistiquement significative de sept points depuis août 2004 (51 %).
- Les détenteurs de REER sont davantage présents parmi les répondants ayant les caractéristiques suivantes (c. 58 %) :
 - Profil sociodémographique** : la Génération X (76 %), les baby-boomers (74 %), les couples avec des enfants (73 %), les diplômés universitaires (71 %), ceux ayant un revenu du ménage de 50 000 à 70 000 \$ et de plus de 100 000 \$ (respectivement, 72 % et 85 %).
 - Profil financier** : ceux qui ont préparé un plan pour la gestion de l'épargne-retraite (79 %), ceux ayant de l'épargne et des placements de 25 000 \$ et plus (79 %), ceux qui participent au régime de pension de l'employeur (78 %), ceux ayant de bonnes ou d'excellentes connaissances de l'épargne et des placements (respectivement, 70 % et 77 %), ceux qui ont un conseiller mais qui prennent leurs décisions par eux-mêmes (75 %).

Stabilité au niveau de la cotisation au REER du conjoint

- Un peu plus d'un Canadien sur cinq (22 %) cotise au REER de son conjoint. Cette proportion est dans la même lignée que celle observée en 2004 (20 %).
- Parmi les Canadiens ayant déjà cotisé au REER de leur conjoint, on constate que les sous-groupes suivants sont en proportion plus élevée :
 - Profil sociodémographique** : les couples avec enfants (35 %), ceux dont le revenu du ménage est de 70 000 \$ et plus (35 %), les hommes (30%), les résidents de l'Ontario (27 %) et des Prairies (30 %), les 40 ans et plus (27 %), les baby-boomers (27 %), les travailleurs à plein temps (26%).
 - Profil financier** : ceux qui ont préparé un plan (32 %), les détenteurs de REER (30 %), les participants à un régime de pension de l'employeur (29 %), ceux qui ont de bonnes ou d'excellentes connaissances de l'épargne et des placements (respectivement, 28 % et 42 %), ceux qui ont un conseiller mais qui prennent leurs décisions par eux-mêmes (29%), les couples (29 %), ceux qui ont des dettes de 50 000 \$ et plus (41 %), ceux ayant de l'épargne et des placements de 25 000 à 50 000 \$ et de plus de 100 000 \$ (respectivement, 31 % et 40 %).

REER sur une base individuelle (suite)

QK3. Dans quel(s) type(s) de placement sont investis vos REER?

(Base: détenteurs de REER)
(Plusieurs réponses possibles)

	Août 2005 * (n=800) %
Fonds communs de placement incluant des fonds de travailleurs et des fonds distincts	77
Épargne à terme	35
Actions de compagnies cotées à la bourse	32
Obligations ou coupons détachés	22
Rendement annuel moyen	9,6

* REER personnels ou du conjoint.

Avis au lecteur : un changement au questionnaire 2005 permettait plus d'une réponse, ce qui fait que que les pourcentages sont plus élevés pour toutes les catégories de produit comparativement aux années précédentes. Malgré cela, l'ordre de préférence des produits demeure inchangé par rapport aux années précédentes.

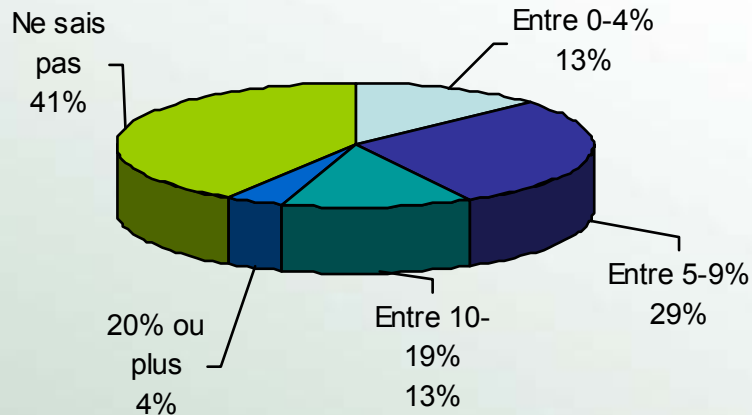
Une longueur d'avance pour les fonds de placement

- En effet, puisque les fonds communs de placement font partie du portefeuille de placements d'un peu plus des trois quarts des détenteurs de REER (77%).
- En deuxième place, l'épargne à terme et les actions ont été choisies par un tiers de détenteurs de REER (respectivement, 35 et 32 %).
- Et finalement, les obligations ou coupons détachés ont eu la cote d'un cinquième des détenteurs de REER (22 %).
- Aucune particularité statistiquement significative ne distingue les répondants ayant mentionné les fonds communs de placement.
- Quelques caractéristiques distinguent les détenteurs ayant choisi l'épargne à terme. En proportion supérieure à l'ensemble (c. 35 %), on souligne la présence des retraités (54 %), de ceux ayant des dettes personnelles de 1 000 \$ et moins (41 %) et des femmes (40 %).
- Comme on peut s'y attendre, les détenteurs de REER ayant investi dans les actions de compagnies cotées à la bourse présentent des caractéristiques illustrant leur aisance à investir dans ce type de placement. Notamment, on les retrouve en proportion plus élevée parmi ceux ayant d'excellentes connaissances de l'épargne et des placements (56 %), ceux ayant un revenu du ménage de plus de 100 000 \$ (55 %), ceux ayant de l'épargne et des placements de plus de 100 000 \$ (46 %), ceux ayant des dettes personnelles de 1 000 \$ et moins (40 %), les diplômés universitaires (37 %).
- Le choix des obligations ou coupons détachés est remarqué auprès des sous-groupes suivants (proportion supérieure à 22%) : ceux ayant d'excellentes connaissances de l'épargne et des placements (41 %), ceux dont l'épargne et les placements dépassent 100 000 \$ (37 %), ceux qui ont un revenu de plus de 100 000 \$ (36 %), les répondants qui ont 1 000 \$ ou moins de dettes (27 %) et les diplômés universitaires (27%).

REER sur une base individuelle (suite)



QK4. Globalement, quel rendement pensez-vous que votre REER aura en moyenne par année pour les cinq prochaines années?
(Base: détenteurs de REER) (n=922)



Moyenne : 10%

REER personnel : rendement moyen espéré de 10%

- Comme pour le rendement espéré sur le REER collectif, celui du REER personnel est de 10 % annuellement sur cinq ans. L'analogie avec le REER collectif s'applique aussi au taux de non réponse élevée qui dans le cas du REER personnel se chiffre à 41 % (c. 49% pour le REER collectif).
- On observe toutefois que les proportions de détenteurs de REER ayant mentionné un taux de rendement entre 5% et 9% ou de 10% et 19% sont supérieures à celles constatées pour le REER collectif.
 - 13% indiquent un rendement entre 0% et 4% (c. 12%)
 - 29% entre 5% et 9% (c. 17%)
 - 13% entre 10% et 19% (c. 18%)
 - 4% à 20% ou plus (c. 4%)
- Parmi les détenteurs les plus pessimistes (rendement entre 0 % et 4 %), les résidents du Québec et les répondants ayant un conseiller mais prenant leurs décisions eux-mêmes en matière de finance personnelle sont en proportion plus grande que pour l'ensemble des répondants (20% et 18% c. 13%).
- La valeur de l'épargne et des placements ainsi que celle du revenu du ménage sont des caractéristiques marquantes pour les détenteurs ayant indiqué un rendement entre 5% et 9% (c. 29 % dans l'ensemble). Ainsi, on constate que ces répondants présentent des proportions supérieures sur les aspects suivants :
 - Profil financier** : ceux ayant de l'épargne et des placements de plus de 100 000 \$ (48 %), ceux ayant de bonnes ou excellentes connaissances en matière d'épargne et de placements (37% et 41%) de même que ceux qui se réfèrent à un conseiller mais prennent leurs propres décisions (35%), les gens ayant 1000 \$ ou moins de dettes (35 %) ;
 - Profil sociodémographique** : ceux dont le revenu du ménage est de plus de 100 000 \$ (45 %), les hommes (36 %), les diplômés universitaires (35 %) ;
- Deux sous-groupes se distinguent parmi les répondants qui anticipent un rendement entre 10 % et 19 % (c. 13 %) : ceux ayant d'excellentes connaissances de l'épargne et des placements (22 %) et les couples avec enfants (18 %).
- Et finalement, on constate qu'un seul sous-groupe se démarque parmi les répondants ayant mentionné un rendement de 20% ou plus (c. 4%) : ceux ayant de l'épargne et des placements entre 1000 \$ et 10 000 \$ (12%).

Valeur des sommes détenues dans des placements REER personnel



QK5. Dans laquelle des catégories suivantes se situe la valeur totale des sommes que vous avez dans l'ensemble de vos REER qui vous appartiennent à vous personnellement, incluant les revenus de placement?

(Base: Détenteurs de REER)

	Août 2005 (n=695)	Août 2004 (n=798)	Décembre 2003 (n=688)	Janvier 2003 (n=431)
	%	%	%	%
5 000 \$ ou moins	13 ↘	20 ↗	15	15
5 000 \$ à 15 000 \$	19	17	21 ↘	26
15 000 \$ à 50 000 \$	31	27	30	28
50 000 \$ à 100 000 \$	20	17	16	19
Plus de 100 000 \$	17 } 37	19 } 36	18 ↗ } 34	12 } 31

Une progression lente vers un portefeuille REER de 50 000\$ et plus

- Quoique la proportion de détenteurs dont la valeur de leur REER se classe dans la catégorie de 5 000\$ et moins (13%) soit revenue au niveau des proportions enregistrées lors des vagues de décembre et de janvier 2003 (respectivement 15% chacune), le constat le plus flagrant est la hausse continue mais modeste du nombre de détenteurs ayant un portefeuille REER de plus de 50 000\$ (de 31% en janvier 2003 à 37% en 2005).
- De leur côté, les proportions observées pour les catégories de 5 000\$ à 15 000\$ et de 15 000\$ à 50 000\$ sont stables depuis janvier 2003 (respectivement, 19% et 31%).

- Un portefeuille REER de 5 000\$ ou moins est davantage observé auprès des détenteurs répondant aux profils suivants (en proportion supérieure à 13%) :
 - Profil financier** : ceux qui n'ont pas de plan pour la gestion de leur épargne retraite (21%), ceux qui prennent leurs décisions financières entièrement par eux-mêmes (20%), ceux ayant de 1 000\$ à 10 000\$ de dettes personnelles (19%), ceux ayant de l'épargne et des placements pour une valeur de 1 000\$ à 10 000\$ (49%)
 - Profil sociodémographique** : Génération Y (38%), ceux qui ont une scolarité de niveau secondaire ou moins (19%), ceux dont le revenu du ménage se situe entre 20 000\$ et 30 000\$ (32%)
- Les détenteurs d'un portefeuille de 5 000\$ à 15 000\$ se distinguent sur les quatre aspects suivants (en proportion supérieure à 19%) :
 - Les détenteurs ayant un actif de 1 000 \$ à 25 000 \$ (40%), ceux qui n'ont pas de plan (30%), les 25 à 34 ans (36%), ceux dont le revenu du ménage se situe entre 30 000 \$ et 50 000 \$ (28%).
 - Deux sous-groupes présentent des écarts significatifs par rapport à l'ensemble (c. 31%) parmi les détenteurs d'un portefeuille dans la classe des 15 000\$ à 50 000\$: ceux ayant de l'épargne et des placements de 25 000\$ à 50 000\$ (64%) et ceux qui participent à un régime de pension de leur employeur (38%).
 - Pour la catégorie des 50 000\$ à 100 000\$, c'est la valeur de l'épargne et des placements qui semble illustrer le mieux les détenteurs (55%) par rapport à l'ensemble (c. 20%) suivi de l'âge (35 à 44 ans, 28%) et de ceux qui ont un conseiller mais qui prennent leurs décisions financières par eux-mêmes (25%).
 - Les détenteurs d'un portefeuille de grande valeur, plus de 100 000\$, se démarquent avec leurs profils financier et sociodémographique (en proportion supérieure à 17%) :
 - Profil financier** : ceux ayant plus de 100 000\$ en épargne et en placements (57%), ceux ayant de bonnes ou d'excellentes connaissances de l'épargne et des placements (respectivement 23% et 39%).
 - Profil sociodémographique** : revenu du ménage de plus de 100 000\$ (38%), les 55 à 64 ans ainsi que les 65 ans et plus (respectivement 34% et 36%), ceux vivant en couple (24%).

↘ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

Valeur des sommes détenues dans des placements hors REER



QK6a. Dans laquelle des catégories suivantes se situe la valeur totale des sommes que vous avez hors de vos REER, qui vous appartiennent à vous personnellement, incluant les revenus de placement?

	Août 2005		Août 2004	
	Base : détenteurs de REER (n=631)	Base : répondants de moins de 70 ans (n=978)	Base : détenteurs de REER (n=744)	Base : répondants de moins de 70 ans (n=1350)
	%	%	%	%
5 000 \$ ou moins	28 -	40 ↘	32	47
5 000 \$ à 15 000 \$	22	20	20	18
15 000 \$ à 50 000 \$	20	18	20	16
50 000 \$ à 100 000 \$	11 +	8	10	7
Plus de 100 000 \$	18 +	14	18	12

Légère hausse de l'épargne non enregistrée de 15 000\$ et plus

- 40% de Canadiens de moins de 70 ans détiennent de l'épargne non enregistrée de 15000\$ et plus comparativement à 35% en 2004. En conséquence, on remarque un écart significatif par rapport à l'an passé dans les proportions de répondants de moins de 70 ans ayant 5 000\$ ou moins d'épargne non enregistrée (de 47 % en 2004 à 40 %, en 2005).

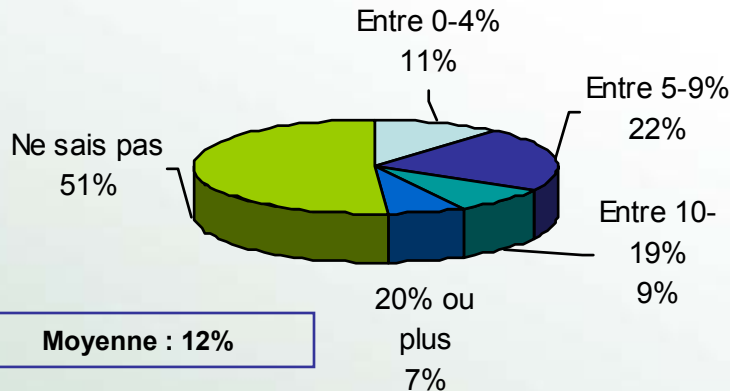
↘ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

+/- Différence statistiquement significative entre un segment donné et tous les autres segments réunis.

- Un portefeuille hors REER de 5 000\$ ou moins est davantage observé auprès des détenteurs répondant aux profils suivants (en proportion supérieure à 40%) :
 - ✓ Profil financier : ceux ayant aucune connaissance ou des connaissances limitées de l'épargne et des placements (respectivement 71% et 48%), ceux ayant moins de 1 000\$ (85%) ou entre 1 000\$ et 10 000\$ (59%) en épargne et en placements (57%), ceux qui n'ont pas de plan pour la gestion de leur épargne retraite (55%), ceux qui n'ont pas de REER (55%).
 - ✓ Profil sociodémographique : ceux dont le revenu du ménage est de 20 000\$ ou moins (72%) ou se situe entre 20 000\$ et 30 000\$ (58%), ceux qui vivent avec leur parent (62%), Génération Y (61%), les étudiants (61%), ceux qui travaillent à temps partiel (53%), les 18 à 39 ans (53%), les femmes (49%).
- Un seul sous-groupe distingue les détenteurs d'un portefeuille de 5 000\$ à 15 000\$ (en proportion supérieure à 20%) : les détenteurs ayant un actif de 1 000 \$ à 50 000 \$ (29%).
- Trois sous-groupes présentent des écarts significatifs par rapport à l'ensemble (c. 18%) parmi les détenteurs d'un portefeuille dans la classe des 15 000\$ à 50 000\$: ceux ayant de l'épargne et des placements de 25 000\$ à 100 000\$ (35%), ceux qui ont un plan pour la gestion de leur épargne retraite (25%) et ceux ayant de bonnes connaissances de l'épargne et des placements (23%).
- Pour la catégorie des 50 000\$ à 100 000\$, ce sont les retraités (16%), et ceux dont le revenu du ménage est de 70 000\$ à 100 000\$ (14%) qui par rapport à l'ensemble (c. 8%) se distinguent.
- Les détenteurs d'un portefeuille de grande valeur, plus de 100 000\$, se démarquent avec leurs profils financier et sociodémographique (en proportion supérieure à 14%) :
 - ✓ Profil financier : ceux ayant plus de 100 000\$ en épargne et en placements (51%), ceux ayant de bonnes ou d'excellentes connaissances de l'épargne et des placements (respectivement 22% et 43%), ceux ayant un plan (21%).
 - ✓ Profil sociodémographique : ceux dont le revenu du ménage de plus de 100 000\$ (35%), les partiellement retraités (33%), les travailleurs autonomes (32%), ceux ayant des dettes de 1 000\$ et moins ou de plus de 50 000\$ (respectivement 20% et 32%), les propriétaires ou associés d'une entreprise (28%), les 55 à 65 ans (24%), habitent la région des Prairies (19%).

Rendement anticipé sur le portefeuille d'investissement personnel

QK6b. Globalement, quel rendement pensez-vous que votre portefeuille d'investissement personnel aura en moyenne par année pour les cinq prochaines années?
(Base: Répondants de 70 ans ou moins) (n=1122)



On est peu bavard sur le taux de rendement anticipé

- Seulement un Canadien de 70 ans ou moins sur deux (49%) peut indiquer un taux de rendement moyen pour son portefeuille d'investissement pour les cinq prochaines années. La moyenne des taux mentionnés est de 12%.
- Pour le tiers des répondants (33%), le taux espéré se situe entre 0 et 9%. Moins de deux répondants sur 10 (16%) anticipent un taux égal ou supérieur à 10%.

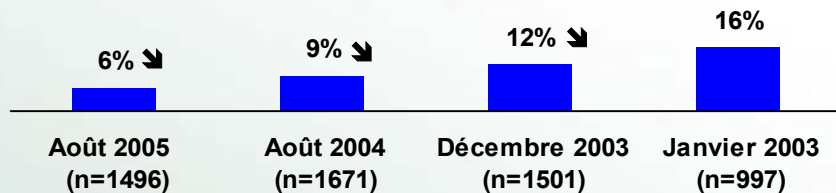
- Le profil de ces répondants qui n'ont indiqué aucun taux est particulièrement intéressant. On remarque que plusieurs sous-groupes en proportion plus élevée que l'ensemble (51%), notamment :
 - **Profil sociodémographique** : les étudiants (83%), les 18 à 24 ans (70%) et les 65 ans et plus (58%), la Génération Y (64%), ceux qui ont une scolarité de niveau secondaire ou moins (61%), les femmes (61%) ;
 - **Leur revenu par rapport à leurs dettes** : ceux dont le revenu du ménage est de 20 000 ou moins (71%) ou entre 20 000\$ et 30 000\$ (66%), ceux dont la valeur des dettes est de 1 000\$ ou moins (78%) ou se situe entre 1 000\$ et 10 000\$ (61%) ;
 - **Profil financier** : ceux qui ne détiennent pas de REER (65%), ceux qui n'ont aucune connaissance ou des connaissances limitées des investissements et de l'épargne (respectivement 71% et 61%), ceux qui n'ont pas préparé de plan pour la gestion de l'épargne retraite (57%).
- Les répondants ayant indiqué un taux entre 5 et 9% (22%) apparaissent mieux informés et préparés, comme en témoigne les proportions pour les sous-groupes suivants :
 - Ceux qui ont un plan pour la gestion de l'épargne retraite (28%), ceux qui ont de bonnes ou d'excellentes connaissances des investissements et de l'épargne (respectivement 28% et 41%), ceux qui ont un conseiller mais qui prennent leurs décisions par eux-mêmes (28%), les diplômés universitaires (29%), les hommes (27%), ceux dont le revenu du ménage est plus de 100 000\$ (36%), ceux dont la valeur de leur épargne et de leurs placements est de plus 100 000\$ (40%) ;
- Deux sous-groupes distinguent les répondants ayant indiqué un taux entre 10 et 19% (9%) : ceux ayant d'excellentes connaissances des investissements et de l'épargne (20%), ceux dont la valeur des dettes est supérieure à 50 000\$ (23%).

REER collectif



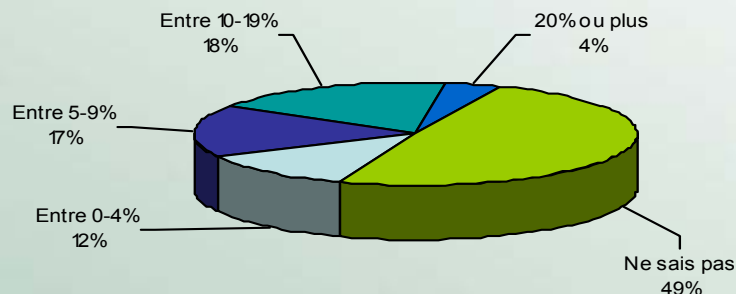
QK9. Cotisez-vous à un REER collectif disponible auprès de votre employeur?

(Base: Travailleurs de moins de 70 ans)
(n=446)



QK10. Globalement, quel rendement pensez-vous que votre REER collectif aura en moyenne par année pour les cinq prochaines années?

(Base: Travailleurs de moins de 70 ans qui cotisent à un REER collectif) (n=84)



Moyenne : 10%

Participation en baisse au REER collectif de l'employeur

- En baisse depuis 2003, la participation à un REER collectif est de 6 % en baisse de 3 points depuis 2004 (9 %) et de 10 points depuis janvier 2003 (16 %).
- Il n'est pas étonnant de constater que la participation est accrue auprès de la population active dont :
 - les 25 à 39 ans (12 %), les employés (11 %), les participants à un régime de pension (20 %), ceux ayant de l'épargne et des placements de 25 000 à 50 000 \$ (12 %).

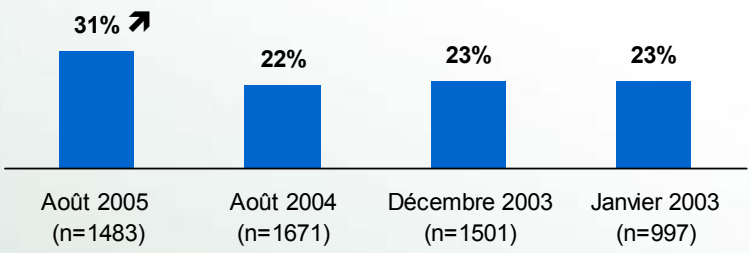
REER collectif : rendement moyen espéré de 10 %

- Même si près d'un répondant sur deux (49 %) ne peut répondre à cette question, les participants à un REER collectif ont des avis partagés sur le rendement de ce placement. Ainsi :
 - 12 % d'entre eux situent le rendement entre 0 et 4 %
 - 17 % entre 5 et 9 %
 - 18 % entre 10 et 19 %
 - 4 % à 20 % ou plus.

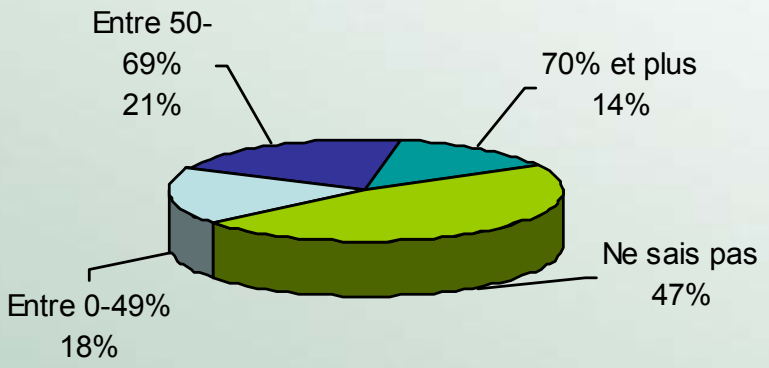
Régime de pension



QK7a. Cotisez-vous à un régime de pension offert par votre employeur autre qu'un REER collectif?
(Base: tous) (% de oui)



QK8. Globalement, quelle proportion de votre revenu brut actuel pensez-vous obtenir à la retraite, de votre régime de pension offert par votre employeur?
(Base: Participants à un régime de pension) (n=450)



Moyenne : 50%

↗ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

Près du tiers des Canadiens (31%) cotisent à un régime de pension.

- On note que cette proportion est de 9 points supérieure à celle de l'an dernier (22 %). On ne peut toutefois statuer si cet écart important est à l'origine d'une tendance à la hausse ou une simple coïncidence. Les données de 2006 pourront confirmer ou non cette tendance.
- Les participants à un régime de pension se démarquent sur diverses variables. Notamment, ils sont en proportion supérieure dans les sous-groupes suivants (en proportion supérieure à 31 %) :
 - *Profil sociodémographique* : les employés (55 %), ceux dont le revenu du ménage est de 50 000 \$ et plus (47 %), les 25 à 54 ans (43 %), ceux qui vivent en couple avec des enfants (43 %), la Génération X (42 %) et les baby boomers (44 %), ceux dont la valeur des dettes est de 10 000 à 25 000\$ (41 %), les résidents de Toronto (41 %) et les diplômés universitaires (40 %).
 - *Profil financier* : ceux dont la valeur de l'épargne est de 25 000 à 50 000 \$ (46 %), les détenteurs de REER (42 %), ceux qui ont un conseiller mais qui prennent les décisions au sujet de leur finance personnelle (40 %).

On cible la moitié du revenu brut actuel

- Un participant à un régime de pension sur deux (47%) s'est abstenu de préciser la proportion de son revenu brut actuel qu'il pensait obtenir à la retraite.
- Les participants qui ont communiqué une proportion ont indiqué une valeur moyenne de 50 %. Vingt-et-un pourcent ont mentionné une proportion entre 50 et 69 % alors que 18 % se sont prononcés pour une proportion entre 0 et 49 %. Un répondant sur sept (14 %) a indiqué une proportion de 70 % et plus.
- Deux sous-groupes se distinguent parmi les mentions se situant entre 50 et 69 % (en proportion supérieure à 21 %) :
 - Les couples avec des enfants (27 %) et les gradués universitaires (28 %).

Régime de pension (suite)



QK7b. De quel type de régime de pension s'agit-il?

(Plusieurs réponses possibles)

(Base : Participants à un régime de pension)

QK7c. Cotisez-vous personnellement à ce régime de pension?

(% de oui)

(Base : Participants à un régime de pension)

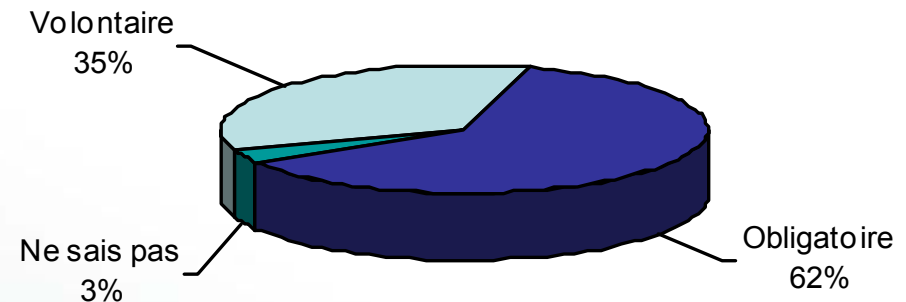
	Août 2005 (n=450) %
Un régime à cotisations déterminées	35
Un régime à prestations déterminées	34
Un régime de participation différée aux bénéfices	15
Ne sais pas	17
Cotise personnellement	82

Des régimes où l'on cotise personnellement

- Environ la même proportion de participants à un régime de pension indiquent cotiser à un régime à cotisations déterminées ou à prestations déterminées (respectivement 35 et 34 %). Quinze pourcent indiquent un régime de participation différée aux bénéfices alors que 17 % n'ont pu préciser le type de régime.
- La majorité des participants (82 %) indiquent cotiser personnellement à leur régime.

QK7d. Est-ce que cette cotisation est volontaire ou obligatoire?

(Base : Participants à un régime de pension) (n=360)



Une cotisation principalement obligatoire

- Ce sont près des deux tiers des répondants (62 %) qui précisent que leur cotisation est obligatoire.

7. Planification en cas de problèmes de santé



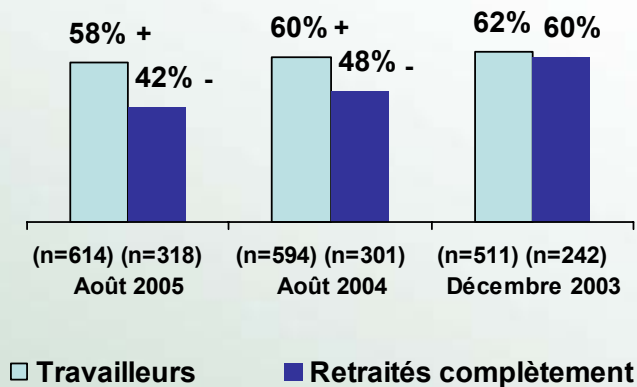
Desjardins
Sécurité financière

Épargne en cas de problèmes de santé



QL1. Actuellement, ressentez-vous le besoin d'épargner pour être sûr(e) d'avoir suffisamment d'argent au cas où vous auriez des problèmes de santé pendant votre retraite?

(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus / retraités complètement) (% de oui)



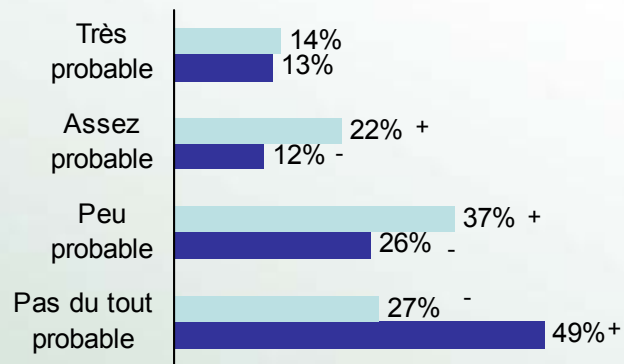
Des travailleurs plus sensibles que les retraités aux éventuels problèmes de santé

- Six travailleurs sur dix (58 %) ressentent le besoin d'épargner afin d'être sûrs d'avoir suffisamment d'argent en cas de problèmes de santé à la retraite.
- À titre comparatif, ce sont quatre retraités sur dix (42 %) qui indiquent avoir les mêmes préoccupations. Cet écart avec les travailleurs est statistiquement significatif.
- Ces résultats sont dans la même lignée que ceux notés en 2004 et sous-entendent que les proportions observées en décembre 2003 étaient exceptionnelles.
- Un seul sous-groupe se distingue statistiquement : les retraités ayant des connaissances limitées en épargne et en placements (51 %).

Style de vie en cas de problèmes de santé (suite)

QL2-L2R1. Pensez-vous qu'il soit très, assez, peu ou pas du tout probable que vous ayez à adopter un style de vie plus modeste ou de dépendre de la générosité des personnes près de vous à cause de problèmes de santé qui auraient diminué considérablement vos revenus et vos épargnes?

(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus / retraités complètement)



■ Complètement retraités (n=285) ■ Travailleurs (n=587)

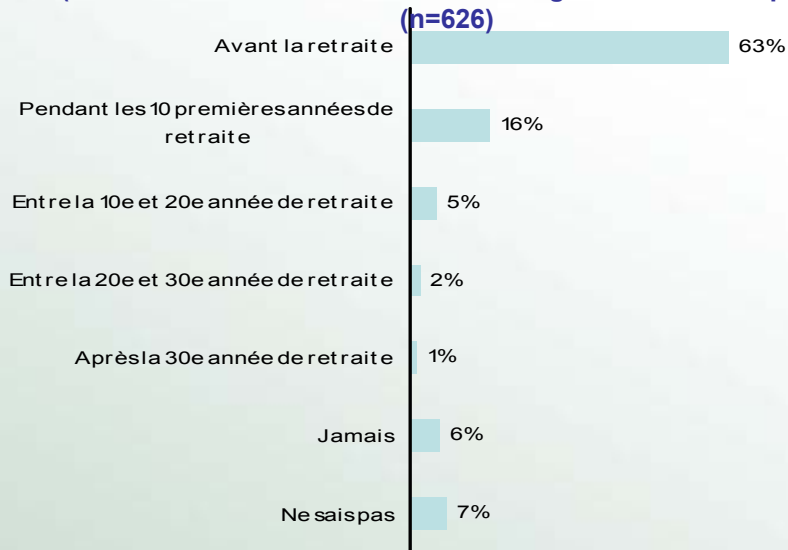
Des retraités convaincus que des problèmes de santé ne pourraient nuire à leur style de vie actuel

- Près des deux tiers des travailleurs interrogés estiment peu ou pas du tout probable (64 %, respectivement, 37 et 27 %) d'avoir à réduire leur style de vie à cause de problèmes de santé qui auraient diminué leurs revenus et leurs épargnes.
- Cette proportion est de 11 points plus élevée auprès des retraités (75%, respectivement 26 et 49 %), ce qui constitue un écart statistiquement significatif lorsque comparé aux travailleurs.
- Comme on peut s'y attendre, des sous-groupes de travailleurs se distinguent dans certaines catégories de réponse et expliquent en partie ce qui polarise les résultats. Ainsi, on constate une proportion supérieure à l'ensemble dans la catégorie :
 - Très probable (c. 14 %) : ceux ayant un revenu du ménage de 20 000 à 30 000 \$ (29 %), ceux qui n'ont pas de plan pour la gestion de leur épargne-retraite (25 %), les travailleurs à temps partiel (24 %), ceux ayant de 1 000 à 25 000 \$ d'épargne et des placements (22 %), ceux qui ne participent pas à un régime de pension (19 %), ceux ayant une scolarité de niveau secondaire ou moindre (19 %),
 - Peu probable (c. 37 %) : les résidents du Québec (54 %), les 40 à 44 ans (48 %)
 - Pas du tout probable (c. 27 %) : ceux ayant d'excellentes connaissances de l'épargne et des placements (52 %), les partiellement retraités (46 %), ceux ayant 1 000 \$ et moins de dettes personnelles (37 %)
- Les sous-groupes de retraités ayant des écarts significatifs avec l'ensemble des retraités sont beaucoup moins nombreux que pour les travailleurs. On les observe parmi les catégories :
 - Très probable : les non détenteurs de REER (33%),
 - Pas du tout probable : ceux qui ont un plan pour la gestion de leur épargne-retraite (53 %), ceux ayant plus 100 000 en épargne et en placements (65 %).

Planification en cas de problèmes de santé (suite)

QD7. À quel moment de votre vie allez-vous prendre en considération vos besoins financiers en matière de soins de santé ou de soins de longue durée?

(Base : Travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus)



Pour les travailleurs, les besoins financiers pour des soins de santé seront considérés avant la retraite

- Une forte proportion de travailleurs se pencheront sur les aspects financiers de soins de santé avant leur retraite (63 %). Pour un travailleur sur six (16 %), cette réflexion aura lieu durant les 10 premières années de la retraite. Un petit nombre n'y songera qu'à partir de la vingtième année de la retraite (8 %). Il est à souligner qu'une faible proportion n'y songeront jamais (6 %) ou ne savent pas si cela les préoccupera éventuellement (7%).
- Deux caractéristiques distinguent les travailleurs qui souhaitent faire l'exercice avant la retraite : les détenteurs de REER (67 %) et les diplômés universitaires (71 %).
- Les personnes de 65 ans et plus (17 %) ainsi que les non détenteurs de REER sont en proportion supérieure à indiquer jamais (c. 6 % dans l'ensemble).

QD8. Qu'est-ce qui vous a amené à penser à vos besoins pour des soins de santé ou des soins de longue durée à la retraite?

(Base : Travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus qui planifieront pour leurs besoins en soins de santé)

(Plusieurs réponses possibles)

	August 2005 (n=517) %
Son état de santé / maladie	24
La lecture sur la planification financière de la retraite	23
Un conseiller financier	19
Un parent ou ami	16
Connaît des gens qui ont des problèmes de santé	7
Bon sens / soi-même	6
Employeur / quelqu'un au travail	3
Son expérience personnel	2
Travaille dans le milieu hospitalier	2
L'état du système de santé	2
Les médias	1
Autre	4
N'y avais pas pensé	5

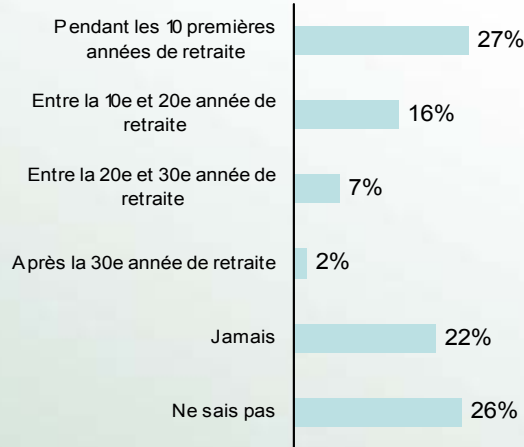
Les sources de réflexion sont variées

- Les éléments déclencheurs qui ont fait penser aux besoins pour des soins de santé ou des soins de longue durée font référence à l'environnement immédiat du répondant. Ainsi, on nomme son état de santé (24 %), de la lecture sur la planification financière (dont la retraite) (23 %), son conseiller financier (19 %) et un membre de son entourage (16 %).
- Les résidents de l'Ontario sont en proportion supérieure à mentionner leur état de santé (30 % par rapport à 24 % pour l'ensemble).
- En ce qui a trait à la lecture sur la planification financière, on retrouve une plus grande proportion de répondants ayant un revenu du ménage entre 70 000 et 100 000 \$ (34 % par rapport à 23 % pour l'ensemble).

Planification en cas de problèmes de santé (suite)

QG7. À quel moment pendant votre retraite allez-vous prendre en considération vos besoins financiers en matière de soins de santé ou de soins de longue durée? Est-ce...
(Base : retraités complètement)

(n=332)



Une question dure à répondre

- Un peu plus du quart des retraités n'ont pu répondre à cette question (ne sais pas = 26%). Pour près d'un deuxième quart (22%), la réponse est catégorique : jamais !
 - Parmi ces répondants qui indiquent «jamais», les répondants n'ayant pas de connaissance de l'épargne et des investissements ainsi que ceux qui ont 20 000 \$ ou moins de revenu de ménage sont en proportion supérieure (respectivement 49 et 34 % c. 22 %).
- Pour les autres retraités interrogés, la plupart (27 %) souhaitent prendre leur besoins financiers en considération lors des 10 premières années de la retraite alors que pour quelques autres (16 %), cela sera entre la 10e et la 20e année. Peu de répondants ont indiqué après la 20e année (9 %).
 - Les baby-boomers se distinguent parmi ceux qui ont indiqué les 10 premières années de la retraite (47 % c. 27 %).

QG8. Pourquoi à cette période précise?
(Base : retraités complètement qui planifieront pour leurs besoins en soins de santé)

Août 2005
(n=142)

	%
Se sent vieillir	18
Anticipe ses besoins	15
Ne se sent pas encore concerné	9
A déjà des problèmes de santé	6
Moment où les problèmes de santé arrivent	6
Autre	46

Pour une multitude de raisons

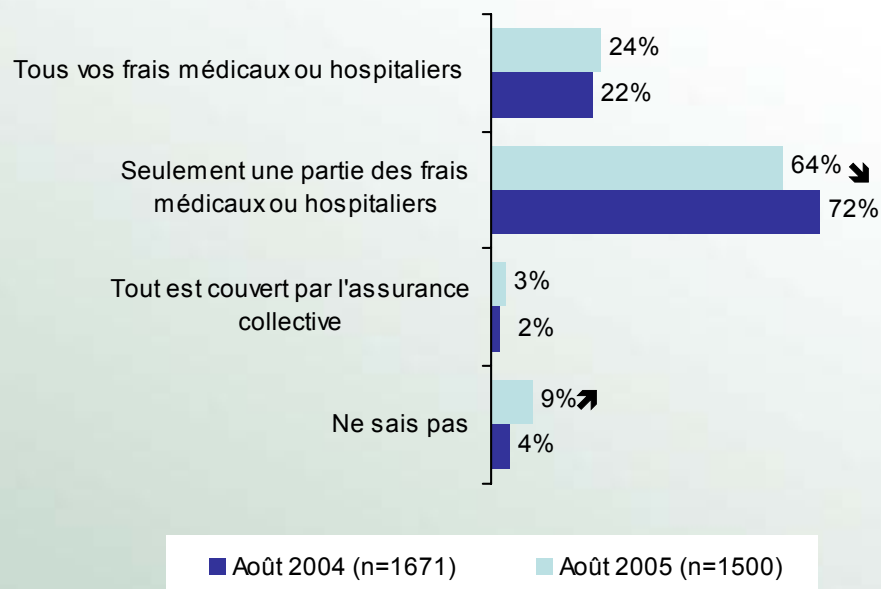
- On prend en considération ses besoins financiers à la retraite car on se sent vieillir (18 %) ou on anticipe ce que seront ses besoins / c'est le moment où les problèmes de santé arrivent (15 et 6 % respectivement).
- Quelques répondants ne se sentent pas concernés par cette préoccupation (9 %).

Couverture des frais médicaux et hospitaliers



QL3. Si vous aviez un accident, une maladie grave ou une invalidité pour une période de plus de trois mois, croyez-vous que les services de santé offerts par votre gouvernement provincial couvriraient gratuitement... [qui ne sont pas couverts par votre assurance collective] ?

(Base : Tous)



Un bon nombre de Canadiens sont au courant que leur gouvernement provincial ne paie pas tout

- En effet, près du deux tiers des répondants (64%) se disent au courant que les services de santé offerts par leur gouvernement provincial ne paie pas tous les frais médicaux ou hospitaliers. On note une baisse de 8 points pour cette proportion comparativement à 2004.
 - On remarque que les plus jeunes répondants sont en proportion plus nombreux à adopter cette position, notamment, les 25 à 34 ans et la Génération X (72 % chacun c. 64 %).
- Près du quart des Canadiens (24 %) croient que les frais sont endossés par leur gouvernement provincial. Ici aussi, nous remarquons l'effet de l'âge, mais à l'opposé du choix de réponse précédent :
 - Ce sont les personnes âgées de 70 ans et plus, les aînés et les retraités qui sont en proportion plus nombreux (34 %, 31 et 31 % respectivement c. 24 %).
 - Parmi ces répondants, un autre sous-groupe se distingue : ceux qui ont un conseiller (32 % c. 24 %).
- Finalement, quelques répondants croient que tout est couvert par leur assurance collective alors que d'autres avouent ne pas savoir qui paie (3 et 9 % respectivement).
 - On note une légère hausse de la proportion de répondants qui ne savent pas (de 4 % en 2004 à 9 % en 2005).

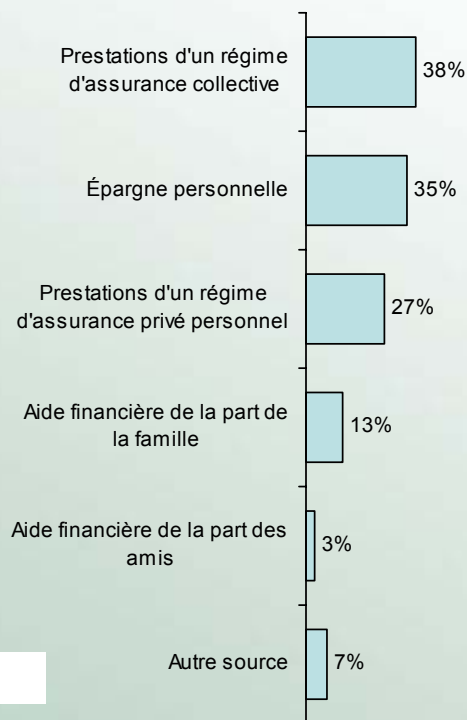
↗ ↘ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

Sources de financement en cas de problèmes de santé



QL4. De ce que vous en savez maintenant, quels seraient vos sources de financement pour payer les frais médicaux, vos dépenses personnelles de base et les mensualités de vos emprunts et/ou cartes de crédit si vous aviez un accident, une maladie grave ou une invalidité pour une période de plus de trois mois. Est-ce que ce serait ...

(Base: tous, sauf ceux qui croient que le système de santé couvre tous les frais médicaux ou hospitaliers) (n=1042) (Plusieurs réponses possibles)



Août 2005

On pense d'abord à son assurance collective et/ou à son épargne personnelle

- Les sources de financement envisagées par les Canadiens au courant que leur gouvernement provincial ne paie pas tous les frais médicaux ou hospitaliers sont :
 - Les prestations de son régime d'assurance collective (38 %) ;
 - Son épargne personnelle (35 %) ;
 - Les prestations de son régime privé d'assurance, celui acquis sur une base personnelle (27 %).
 - L'aide de sa famille ou de ses amis (13 et 3 % respectivement).
- Parmi les répondants ayant mentionné les prestations de leur régime d'assurance collective, nous retrouvons en proportion supérieure à l'ensemble (38 %) :
 - Profil sociodémographique** : les 35 à 44 ans (54 %), les employés (54 %), ceux dont la valeur de l'épargne et des investissements est de 25 000 à 50 000 \$ (51 %), ceux dont le revenu du ménage se situe entre 50 000 et 70 000 \$ (50 %), les couples avec enfant (47 %).
 - Profil financier** : les cotisants à un régime de pension (68 %), les détenteurs de REER (46 %), ceux qui ont un conseiller mais prennent leur propre décision (45 %).
- Parmi les répondants ayant mentionné leur épargne personnelle (35 %) :
 - Profil sociodémographique** : les 65 ans et plus (57 %), les travailleurs autonomes (54 %), ceux dont la valeur de l'épargne et des investissements est de plus de 100 000 \$ (51 %), ceux dont la valeur des dettes est de 1000 \$ ou moins (44 %).
- Parmi les répondants ayant mentionné les prestations de leur régime privé d'assurance (27 %), nous relevons qu'un seul sous-groupe se distingue : les couples avec enfant (33 %).
- Parmi les répondants qui iraient demandeur de l'aide à leur famille (13 %) :
 - Profil sociodémographique** : les 18 à 24 ans (48 %), ceux dont la valeur de l'épargne et des investissements est de moins de 1 000 \$ ou de 1 000 à 10 000 \$ (30 et 24% respectivement), ceux dont le revenu du ménage est de 20 000 \$ ou moins (28 %).
 - Profil financier** : ceux qui habitent avec leur parent (43 %), ceux qui n'ont aucune connaissance de l'épargne et des investissements (30 %), les non-détenteurs de REER (28 %).

8. Héritages



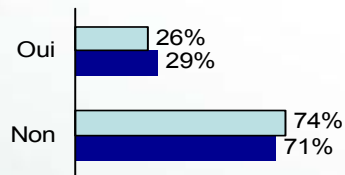
Desjardins
Sécurité financière

Héritage anticipé



QFA. Au cours des 10 prochaines années, prévoyez-vous recevoir un ou des héritages de vos parents ou d'autres personnes?

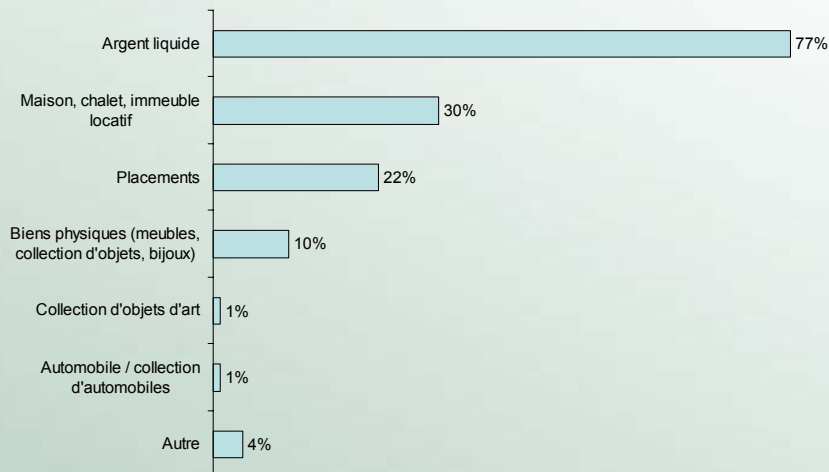
(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus)



■ Août 2004 (n=590) □ Août 2005 (n=598)

QFB. Quel type d'héritage prévoyez-vous recevoir?

(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus qui prévoient recevoir un héritage) (Plusieurs mentions possibles, n=146)



Peu de travailleurs anticipent recevoir un héritage

- Un peu plus du quart des travailleurs (26%) prévoient recevoir un ou des héritages de leurs parents ou d'autres personnes au cours des dix prochaines années.
- Curieusement, les travailleurs participants à un régime de pension sont en proportion plus élevée à prévoir recevoir un héritage (33 c. 26 % pour l'ensemble des travailleurs).

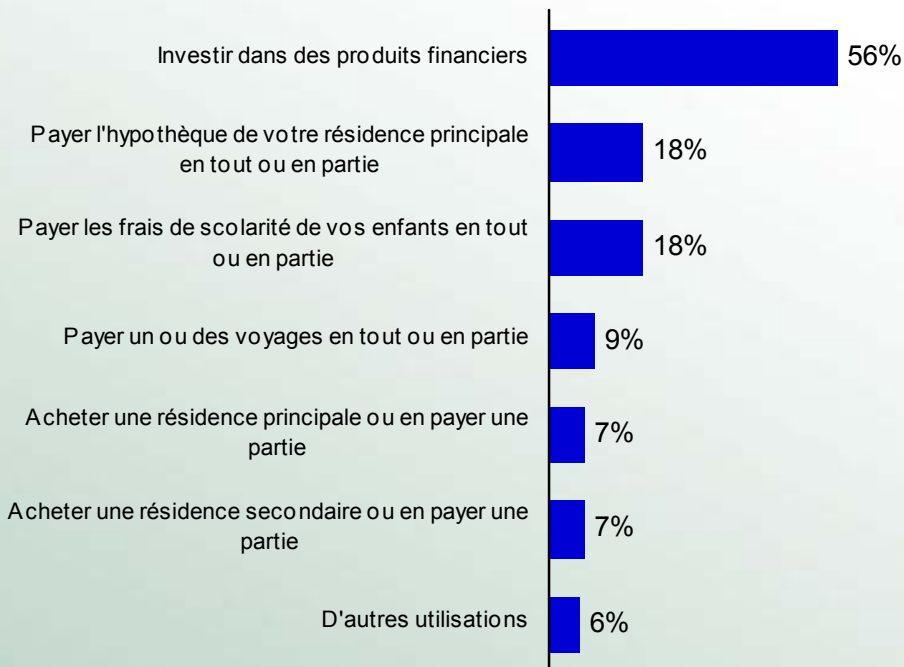
On anticipe un héritage en argent liquide

- Les travailleurs qui prévoient recevoir un héritage s'attendent à ce celui-ci soit en argent liquide (77 %).
- Près du tiers des répondants (30 %) anticipent un actif immobilier alors que près d'un cinquième (22 %) estiment qu'ils recevront des placements.
- Un travailleur sur dix (10 %) anticipe un héritage sous forme de biens physiques comme des meubles, une collection d'objets ou d'autres biens.
- Les autres types d'héritages signalés représentent moins de 1 % des mentions.
- Un seul sous-groupe se distingue par une proportion plus élevée pour un héritage en argent liquide : les femmes (88 c. 77 % pour l'ensemble des travailleurs).

Utilisation de l'héritage - héritiers

QFEA. De ce que vous savez maintenant, quelle(s) utilisation(s) ferez-vous de cet ou ces héritages. S'agira-t-il de...?

**(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus qui prévoient recevoir un héritage)
(n=133) (Plusieurs réponses possibles)**



Investir dans des produits financiers : de loin l'utilisation la plus fréquente

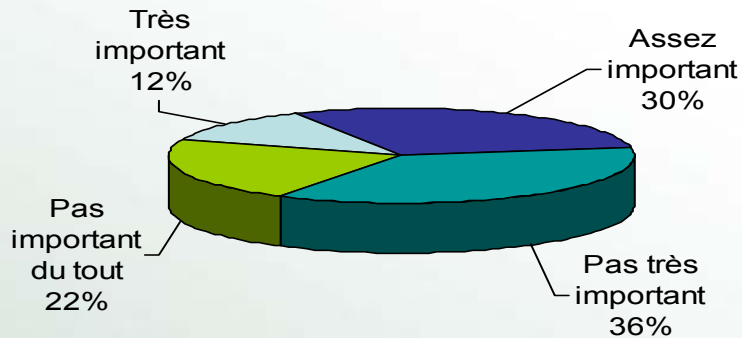
- Les travailleurs qui prévoient recevoir un héritage se disent disposés à investir cet héritage dans des produits financiers (56 %).
- Payer l'hypothèque de leur résidence principale ou payer les frais de scolarité de leurs enfants se classent deuxième (chacun 18 %) alors que s'offrir un voyage (9 %) ou acheter une résidence principale ou secondaire (chacun 7 %) sont en troisième.
- Parmi les répondants qui choisiraient d'investir dans des produits financiers, on observe que deux sous-groupes se distinguent pour leurs proportions plus élevées que l'ensemble : ceux ayant 1 000 \$ et moins de dettes et ceux qui ont un conseiller mais qui prennent leurs décisions par eux-mêmes (respectivement 76 et 65 % c. 56 %).
- Parmi le petit nombre de travailleurs qui ont indiqué qu'ils investiraient dans l'achat d'une résidence principale, on retrouve en proportion plus élevée des personnes vivant seules (17 % c. 7 %)

Importance de l'héritage pour l'épargne et la retraite



QFF. Quelle importance aura cet héritage dans votre épargne pour la retraite?

(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus qui prévoient recevoir un héritage) (n=156)



QFG. Pourquoi dites-vous qu'il sera très ou assez important?
(Base : travailleurs ou semi-retraités âgés de 40 ans ou plus qui prévoient recevoir un héritage)

**Août 2005
(n=58)**

%

Aide à joindre les deux bouts	25
Contribue au fond de retraite	20
Montant considérable	10
Ajoute à l'épargne	6
Autres raisons	40

Peu accordent de l'importance aux héritages dans l'accumulation de leur épargne-retraite

- De ceux qui s'attendent à recevoir un héritage, un peu plus de la moitié (58 %) affirment qu'il ne jouera pas un rôle important dans l'accumulation de leur épargne-retraite.
- Près du tiers (30 %) estiment que l'héritage reçu jouera un rôle assez important alors qu'un petit nombre (12 %) évaluent ce rôle comme très important.
- Parmi les répondants indiquant que ce ne sera pas important du tout, nous relevons que ceux ayant 100 000 \$ et plus d'épargne et de placements sont en proportion supérieure à l'ensemble (37 % c. 22 %).
- Les raisons soulevées pour accorder une très ou assez grande importance à l'héritage anticipé font référence à la contribution de cet héritage aux finances du ménage (aide pour joindre les deux bouts, 25 %) ou à l'épargne pour la retraite (contribue au fond de retraite, 20%).

* Compte tenu de la petite taille d'échantillon, les résultats de QFG doivent être interprétés avec prudence.

Utilisation de l'héritage autres qu'en argent liquide - héritiers



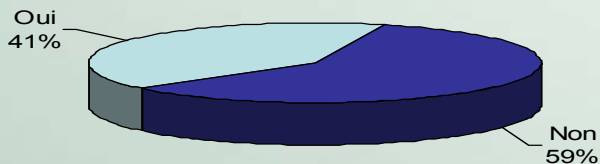
QFH. De ce que vous savez maintenant, quelle(s) utilisation(s) feriez-vous de cet ou ces héritages qui ne sont pas en argent liquide ou sous forme de placements?

(Base : travailleurs qui prévoient recevoir un héritage qui n'est pas en argent liquide ou placements) (Plusieurs réponses possibles)

	August 2005 (n=59) %
Vendre les biens	42
Conserver les biens	17
Autre utilisation	23
Ne sais pas	23

QFI. Selon vous, est-ce que cet héritage, qui n'est pas en argent liquide ou sous forme de placements influencera votre plan d'épargne pour la retraite?

(Base : travailleurs qui prévoient recevoir un héritage qui n'est pas en argent liquide ou placements)
(n=56)



Opinions partagées des héritiers sur l'utilisation de l'héritage

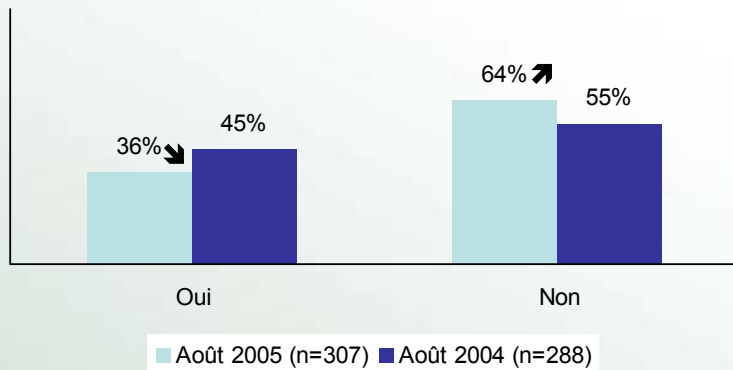
- Selon les travailleurs interrogés à ce sujet, un héritage anticipé qui n'est pas en argent liquide ou sous forme de placements sera vraisemblablement vendu (42 %). Dix-sept pourcent des répondants indiquent vouloir conserver les biens alors que 23 % hésitent (ne savent pas).
- Des utilisations très disparates ont été soulevées et totalisent 23 % des mentions.
- Les opinions sont partagées sur l'influence qu'aura cet héritage qui n'est pas en argent liquide ou sous forme de placement sur le plan d'épargne pour la retraite. On relève toutefois un peu plus de répondants (59 %) qui affirment que non alors que la réponse contraire (41 %).

* Compte tenu de la petite taille d'échantillon, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Héritage à léguer



Q11. Dans les 10 dernières années ou au cours des 10 prochaines années, avez-vous ou prévoyez-vous donner un ou des héritages à vos enfants ou d'autres personnes?
(Base : retraités complètement)



Q14. À quelle occasion croyez-vous donner ou avez-vous donné cet ou ces héritages?

	Août 2005 (n=111) %
Lors de mon décès	52
Dépendant des besoins	6
De mon vivant	5
Déjà distribué	5
Autre	11
Ne sais pas	21

On ralentit un peu la cadence pour les legs

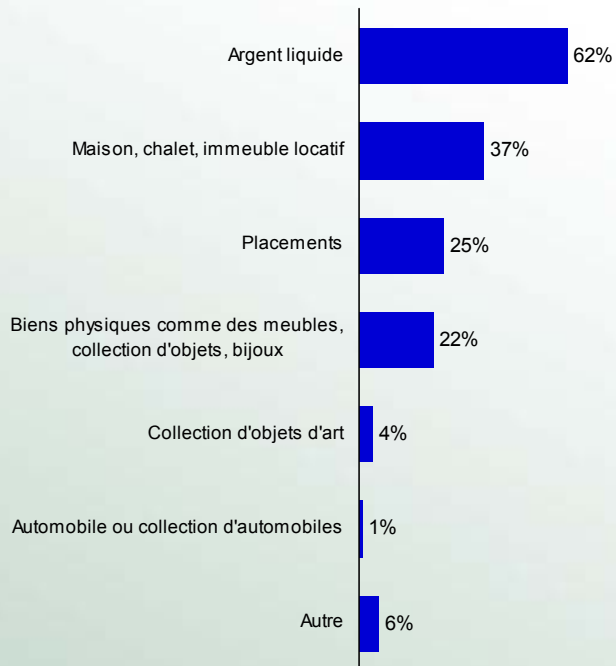
- Comparativement à août 2004, moins de retraités anticipent léguer ou ont déjà donné des héritages. Ainsi, 36 % des retraités ont ou prévoient donner un ou des héritages en 2005. Cette proportion était de 45 % en 2004 et l'écart de neuf points avec 2005 est statistiquement significatif.
- Comme on peut s'y attendre, les retraités ayant 100 000 \$ ou plus d'épargne et de placements sont en proportion plus élevée à prévoir ou à avoir donné un héritage en 2005 (55 % c. 36 % pour l'ensemble des retraités).
- Pour les retraités qui prévoient laisser un héritage, un peu plus de la moitié légueront leurs biens lors de leur décès (52 %).
- Certains se disent plus flexibles et agiront au besoin de leurs héritiers (6 %) alors que d'autres ont déjà distribué leurs héritages de leur vivant (10 %).
- 11 % des répondants ont indiqué diverses occasions tandis qu'un nombre non négligeable (21 %) n'ont pas encore pris de décision quant à la distribution de leur héritage.

↗ Différence statistiquement significative par rapport à la vague précédente.

Héritage à léguer (suite)



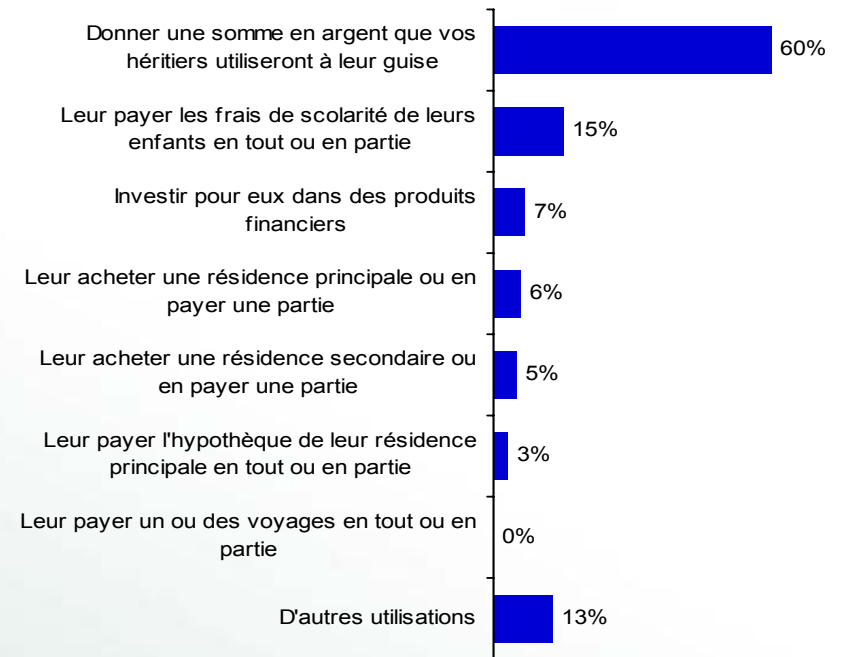
Q12. Quel type d'héritage prévoyez-vous donner?
 (Base : retraités complètement qui prévoient donner un héritage)
 (Plusieurs réponses possibles)
 (Août 2005, n=90)



Un héritage en argent liquide

- Travailleurs et retraités voient les héritages du même œil en ce qui a trait au type d'héritage souhaités. Léguer un héritage en argent est le choix de près des deux tiers des retraités (62 %).
- L'immobilier, les placements et des biens physiques sont considérés aussi mais dans des proportions moindres (respectivement, 37%, 25% et 22%). Un très petit nombre de futurs donateurs ont indiqué divers types d'héritage (6%).

Q15. Comment avez-vous ou prévoyez-vous donner cet ou ces héritages? S'agit-il de...
 (Base : retraités complètement qui prévoient donner un héritage)



... afin que les héritiers soient libres de l'utilisation du fruit du legs

- Pour les retraités qui prévoient donner un héritage en argent liquide, près des deux tiers (60 %) souhaitent laisser leurs héritiers disposer à leur guise du legs.
- Les autres utilisations souhaitées présentent des proportions de 15% et moins et sont diversifiées.

Annexes A et B (documents séparés)

A. Questionnaire

B. Tableaux statistiques (bannières)



Desjardins
Sécurité financière